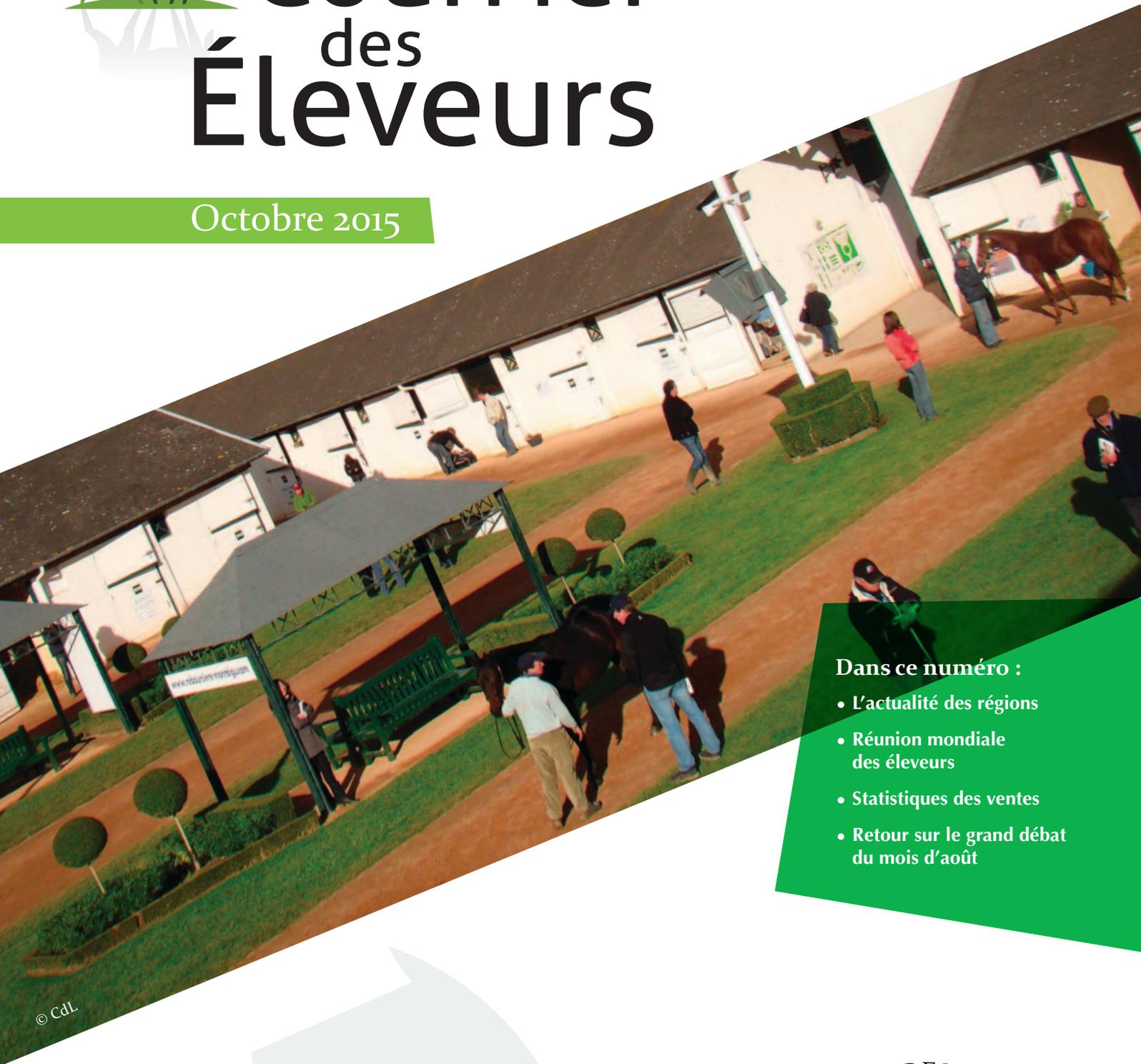




Le Courrier des Éleveurs

Octobre 2015



Dans ce numéro :

- L'actualité des régions
- Réunion mondiale des éleveurs
- Statistiques des ventes
- Retour sur le grand débat du mois d'août

© CdL

257, avenue Le Jour se Lève
92655 Boulogne Cedex
Tél.: 01 47 61 06 09 - Fax: 01 47 61 04 74
info@syndicatdeseleveurs.fr

www.syndicatdeseleveurs.fr





Le mot du Président



Le Courrier des Éleveurs Calendrier

Chers Eleveurs,

“Grand” ou “petit”, avec ou sans sol, éleveur de plat ou d’obstacle, quelle que soit votre région, votre voix lors des prochaines élections de France Galop pèsera énormément.

Votre Syndicat présente une liste au niveau national et 5 listes dans chacune des régions d’élevage, ce qui témoigne de notre important maillage sur tout le territoire national. Dans chacune de ces listes, nous nous sommes efforcés de présenter des candidats qui vous ressemblent. Des personnes sérieuses et investies d’une mission tournée vers l’intérêt général de la filière. Des éleveurs accessibles qui ont à cœur de s’investir pour notre avenir, et qui travaillent tout au long de l’année pour vous défendre sur tous les fronts, et non pas uniquement quelques semaines tous les 4 ans.

Les échéances à venir à France Galop seront cruciales et l’élevage ne peut pas se permettre d’être représenté par des groupuscules ou des candidats désireux de faire valoir, une fois élus, leurs intérêts très particuliers.

Unissons nos forces pour défendre le seul Syndicat qui vous représente avec sérieux et vous défend depuis 1911.

Loïc Malivet,
Président

**LE SYNDICAT DES ÉLEVEURS
EST LA MAISON DE TOUS LES ÉLEVEURS.**

VOTEZ ET FAITES VOTEZ !



• **20 - 23 Octobre :**

Vente de yearlings
ARQANA à Deauville

• **5 Novembre :**

Vente de yearlings
OSARUS au Lion d’Angers

• **6 Novembre :**

Vente de stores et
CAE OSARUS au
Lion d’Angers
Vente d’élevage
OSARUS au
Lion d’Angers

• **10 Novembre**

Assemblée Générale
de l’ASSELCO à Vitré
(Ille-et-Vilaine)
Soirée Gala de l’ASSELCO

• **16 - 17 Novembre**

Vente d’Automne
ARQANA à Deauville

• **5 - 8 Décembre**

Vente d’Elevage
ARQANA à Deauville

• **6 Décembre**

Gala de l’Elevage
du Syndicat des Eleveurs
au Casino de Deauville

• **16 Janvier**

Salon des Etalons
au Lion d’Angers
(Hippodrome)



Nicole KRAFT © coll. privée

LE CONSEIL D’ADMINISTRATION DE L’AFAC (Association Française du cheval Arabe de Course)



est heureux de vous faire part de la liste des membres du Conseil d’administration. Le bureau a été élu à l’unanimité.

Par ailleurs, les membres du Conseil d’administration ont le plaisir de vous présenter **Nicole KRAFT**, la nouvelle Directrice Déléguée qui prend la suite de Véronique BRIAT. Nicole a travaillé pour Fares Farm, à Lexington (États-Unis), Morgan Stanley en Floride, et l’industrie pharmaceutique en Suisse.

AFAC

Hippodrome de La Teste de Buch
785 Route de Cazaux -
33200 La Teste de Buch - France
Tél. : + 33 (0)7 86 28 89 33
Email : afacfrance@gmail.com
Site internet : www.afac-france.com

PRÉSIDENT

Yves PLANTIN

VICE-PRÉSIDENTE

Axelle NÈGRE de WATRIGANT

SECRÉTAIRE

Éric DELL’OVA

TRÉSORIER

Jean-Marc de WATRIGANT

DIRECTRICE DÉLÉGUÉE

Nicole KRAFT

MEMBRES

Jean BIRABEN
Damien de WATRIGANT
Gilles FLOTTES
Thomas FOURCY
Didier GIETHLEN
Jean-Luc JARDEL
Jean-Paul LARRIEU
Robert LITT
Hassan MOUSLI
Sergio RAFFAELLO
Mathieu TALLEUX

//// La vente de pur-sang arabes Arqana organisée en partenariat avec l’AFAC (Association Française du Cheval Arabe de Course) a lieu le jeudi 1^{er} Octobre au manège Marcel Boussac de Saint-Cloud. Depuis maintenant 8 ans, cette vente réservée à l’origine exclusivement aux pur-sang arabes de courses ouvre le week-end du Qatar Prix de l’Arc de Triomphe. Cette année 96 lots passent sous le marteau des commissaires-priseurs dont 37 poulains et pouliches de 2 ans, 15 poulinières et chevaux d’élevage et 31 chevaux à l’entraînement. La nouvelle section endurance inaugurée en 2014 sera reconduite en 2015 avec 9 lots. Chaque année, cette vente aux enchères de chevaux pur-sang arabes, véritable miroir de l’élevage français et événement unique en Europe, attire de nombreux acheteurs étrangers.

Le catalogue de la vacation 2015 est téléchargeable sur www.arqana.com

Kerbella (Kesberoy x Fatouma par Mad Oua) présenté en 2014 par l’IFCE -France Haras fut racheté par un groupement d’éleveurs français. Trois jours plus tard, une de ses filles, **Djainka des Forges** (Djamour des Forges par Tidjani) remporta la Qatar Arabian World Cup (Gr.1 PA), la plus prestigieuse des courses pour pur-sang arabes qui se court à Longchamp le jour du Qatar Prix de l’Arc de Triomphe.



© Noëlle Derré

Les rendez-vous avec l'ASSELCO

AG ET SOIRÉE DE GALA

//// L'Assemblée Générale annuelle de l'ASSELCO se tiendra le 10 novembre prochain, à Vitry, et sera suivie de la traditionnelle Soirée de Gala à laquelle nous vous attendons nombreux !

Un moment unique de partage, de convivialité, de fête. N'oubliez pas de réserver votre soirée !

SALON DES ÉTALONS DU LION D'ANGERS 2016

//// La date est déjà fixée, aussi n'oubliez pas de la noter dans vos agendas. Ce Salon des Etalons, dont la qualité et la réussite ne cessent de croître, se tiendra le 16 janvier sur l'hippodrome du Lion d'Angers.

International Thoroughbred Breeders Federation Congress, Kildare, Ireland

//// L'Association des Eleveurs irlandais a accueilli en septembre à Kildare les **94 délégués** issus de **35 pays d'élevage** de pur sang lors de **4 journées de réunions**, de conférences sur les principaux sujets d'élevage du moment.

La France était représentée lors de cette réunion capitale par les représentants du Syndicat des Eleveurs : **Loïc Malivet, Hubert Honoré, Tim Richardson, Camille Vercken** accompagnés sur les sujets vétérinaires du **Dr Paul-Marie Gadot**. Une délégation rompue à ce type de rencontres. Rappelons que l'ITBF, qui fête ses 20 ans il y a peu de temps, avait été fondée par 4 pays dont la France.

Le Président de l'ITBF qui est aussi le Président du pays hôte, ici en l'occurrence **Derek Icton**, s'est félicité du poids croissant d'instances telles que l'ITBF et l'EFTBA qui aujourd'hui peuvent influencer quelques "mastodontes" institutionnels comme l'OIE. Ce qui fut le cas il y a 2 ans lorsque la filière hippique fut en mesure de contrecarrer un règlement réduisant considérablement le temps de transport des juments gestantes.



Aux courses à Leopardstown © Coll privée

Plusieurs motions importantes et décisions ont été avalisées lors de cette réunion dont :

➤ Le fait que le propriétaire du cheval est le propriétaire de son matériel génétique et de toutes les interprétations qui pourraient en être faites.

➤ L'accès rétrospectif à des banques ou des bases de données ADN constituées pour des besoins d'identification est strictement interdit sans le consentement du propriétaire.

➤ Une revue des bonnes pratiques à l'élevage sera mise à disposition des associations membres.

➤ Le Comité vétérinaire de l'ITBF va entreprendre les démarches afférentes pour obtenir un siège à l'OIE.

De même, il se rapprochera des compagnies pharmaceutiques pour palier aux pénuries de vaccins et a été mandaté par les membres pour former un groupe d'étude sur les tests ADN et leurs conséquences pour l'Industrie, notamment lors des ventes.

Les délégués ont aussi pu assister à une série de conférences suivies de plusieurs débats autour de thèmes universels comme celui de l'interprétation des radiographies par les vétérinaires aux ventes (Dr Jeff Berk - USA). A l'issue des discussions, les membres de l'EFTBA se sont prononcés unanimement pour qu'une procédure standardisée d'analyse soit adoptée et que l'ITBF entame un dialogue avec l'Association mondiale des agences de vente de pur sang (SITA).



L'ensemble des délégués © Coll privée



Symposium © Coll privée

► Praticien reconnu dans le Kentucky, le Dr Pierce a également réalisé une présentation passionnante sur les endoscopies du larynx chez les foals et les yearlings, leurs évolutions et donc leurs conséquences sur leurs carrières de courses. Reconnaissant que beaucoup de larynx sont trop vite classés comme incompatibles avec une carrière de courses à cet âge précoce, alors que le diagnostic peut évoluer ensuite favorablement, les délégués ont voté pour une politique de rationalisation de cet examen aux ventes pour les foals n'utilisant notamment qu'un examen réalisé à l'aide d'un endoscope pédiatrique adapté. L'ITBF se positionnera comme porte-parole de protocole auprès des compagnies de vente à l'échelle mondiale. L'ordre du jour proposait aussi aux délégués une table ronde constituée d'un panel d'experts et de scientifiques sur les questions fondamentales de génomique. A l'issue d'échanges nourris, l'ITBF a pris une position unanime d'extrême prudence par rapport à l'ensemble des questions soulevées par ce sujet.

En outre, une commission ad hoc a été créée en ce sens, elle aura pour mission de conduire des expertises indépendantes pour vérifier de manière scientifique la véracité des tests ADN proposés aujourd'hui et demain aux éleveurs et aux propriétaires.

En attendant les conclusions de ce comité, les délégués ont unanimement condamné l'accès rétrospectif aux banques d'ADN constituées à des fins d'identification (tests de filiation) ainsi que la publication de résultats de tests ADN sur les pages de catalogues de vente.

Le principe de sauvegarde du programme de courses de stayers a également été discuté. L'importance de conserver ces lignées est fondamentale pour l'avenir de la race pur sang. Un point de vue largement partagé par le Syndicat des Eleveurs qui soutient que c'est au programme de courses de s'adapter à la jumenterie existante dans un pays et non l'inverse.

Enfin, la question du bien-être animal et des bonnes pratiques d'élevage a été évoquée. Même si le constat unanime entre tous les pays d'élevage de pur sang atteste que animaux sont très majoritairement bien traités, il est nécessaire de créer un cadre de bonnes pratiques autour de l'élevage. La France et donc le Syndicat des Eleveurs se sont vu confier la rédaction de ces principes de base.



Réunion vétérinaires © Coll privée

Discours de Loïc Malivet

OUVERTURE DU DÉBAT AU SYNDICAT DES ÉLEVEURS SUR LA CAMPAGNE ELECTORALE

“ Monsieur le Sénateur, Monsieur le Maire, Messieurs les Présidents, Chers Éleveurs, Chers amis,

Bienvenue à toutes et à tous. Je vous remercie de votre présence et je remercie les dirigeants d'Arqana de leur hospitalité.

Je vous vois aujourd'hui nombreux ; nombreux à être restés au lendemain du dernier jour de vente pour cette réunion de débat et d'échange d'idées qui témoigne de votre intérêt à participer activement à l'avenir de notre métier et de notre filière.

Aujourd'hui, nous allons vous dévoiler les grands axes retenus dans le cadre de la campagne électorale de France Galop qui sera menée par le Syndicat des éleveurs.

Ces élections sont fondamentales pour nous éleveurs et les enjeux qu'elles soulèvent seront colossaux. Il est **indispensable** que chacun d'entre vous le réalise et s'implique, car nous devons peser de tout notre poids dans les instances pour **remettre l'éleveur au cœur de France Galop**.

Vous devez être fiers d'être membre du Syndicat des éleveurs. Encore une fois, depuis les quatre dernières années, nous avons été les seuls à vous représenter partout où cela était nécessaire : France Galop, bien sûr, mais aussi dans tous les ministères, auprès des pouvoirs publics ainsi que des instances européennes (Eurodéputés, Parlement européen et Commission européenne, notamment à travers notre mandat de président de la Fédération européenne des éleveurs de pur-sang).

Vous aviez, il y a quatre ans, reconduit votre confiance envers le Syndicat des éleveurs en permettant à cinq représentants du Syndicat de siéger au Comité de France Galop : Aliette Forien, Jean Biraben, Roger-Yves Simon, Hubert Honoré et moi-même, sans compter Christiane Head-Mareek, Axelle Nègre de Watrigant et Jean-Pierre Colombu... membres du Comité du Syndicat et également siégeant à France Galop.

Vos représentants ont accompli leur mandat et leur mission avec le plus grand zèle : s'impliquant dans les décisions, s'informant, par leur présence et leurs actions ils ont sans cesse appelé à ce que la voix de l'élevage soit déterminante. Plus encore, nous avons pu être influents à tous les niveaux et dans tous les rouages de France Galop, au Conseil d'administration, organe décisionnaire essentiel, dans les Conseils du plat et de l'obstacle et dans les Commissions. Et bien sûr, grâce à vous, j'ai pu accéder à la vice-présidence de France Galop pour le plat.

Un poste clé qui m'a permis aujourd'hui de parfaitement comprendre et maîtriser la gouvernance de la maison mère.

Ces quatre années ont été très importantes dans une période très difficile : crise économique, augmentation du taux de T.V.A., baisse des enjeux, etc. Sous la présidence de Bertrand Bélinguier, notre société mère a traité de nombreux dossiers, dont certains étaient en attente depuis vingt, trente, quarante ans...

Tout d'abord, notre institution des courses a pris des mesures importantes : des mesures d'économies dirigées par le comité stratégique en 2013 pour réduire les coûts de 50 millions d'euros, dont les deux tiers sont effectives à ce jour ; le règlement du problème causé par les ARS (retraites de l'Institution), un dossier qui était sur la table depuis quarante ans ; le lancement du plan PMU 2020 ; la vente de Geny Infos ; la réforme du P.M.H. qui sera appliquée à partir du 15 septembre ; le marketing commun des courses, avec une collaboration de toutes les forces vives des courses pour mettre en avant nos courses. Concernant France Galop spécifiquement, il y a eu le lancement de Galop 2020, avec une réduction des charges de personnel et des coûts, la réforme des indemnités de transport, une mesure très critiquée et pourtant juste, le versement du 14 % entraîneur hors taxe, selon une idée de Patrice Renaudin et qui a sauvé de nombreux entraîneurs, la densification du programmes de courses l'hiver à la demande des professionnels, et enfin l'amélioration des horaires de la réunion 1, le samedi, depuis 2014, le dimanche depuis cette année et dès 2016, les jeudis et jours fériés aussi. Comme il y a quatre ans, vous allez être sollicités de toutes parts par des groupes et groupuscules très démagogiques qui vont vous proposer toutes sortes de solutions miracles pour révolutionner France Galop. Je vous invite au bon sens qui est le nôtre et qui est celui de la terre : gardez le cap, et confiez votre avenir à ceux qui travaillent avec sérieux à vous défendre. Notre avenir n'est pas dans la critique systématique. Le Syndicat des éleveurs vous propose des solutions qui sont sérieuses et réalisables qui s'appuient sur des études, de l'expérience.

Aujourd'hui, la parole est à vous. Nous allons maintenant vous dévoiler notre programme de campagne, et ensuite nous pourrions en débattre tous ensemble. Ce débat et cette campagne sont les vôtres. Je compte sur vous pour partager vos idées et ainsi rendre notre campagne plus persuasive. Aidez-nous à construire votre avenir !

Je vous souhaite un excellent débat.

Compte-rendu débat

//// Après le discours d'introduction du Président, les deux vice-présidents **Aliette Forien** et **Jean Biraben** exposent le programme électoral du Syndicat.



Pierrick Rouxel © aprh

A l'issue de la présentation des quatre piliers électoraux, **Pierrick Rouxel** lance le débat.

C'est le Président des Éleveurs du Sud-Ouest, le **Dr Yves Frémiot** qui soumet plusieurs questions ouvertes sur l'avenir de notre filière et de France Galop : vers où va le Syndicat national des éleveurs ? Et où va-t-il aller par rapport à l'importance

qu'il aura à France Galop ? où en est notre élevage national ? Où en sont nos naissances ? Quel espoir pour nos éleveurs issus de régions différentes, vers où vont-ils ? Quelle peut être l'évolution des primes dans l'avenir et la position du Syndicat à ce sujet – notamment quant aux chevaux conçus ? Qu'en est-il des races locales, notamment celles du Sud Ouest ?

Loïc Malivet répond qu'il est indispensable que le programme de courses s'adapte à la jumenterie que nous possédons et non l'inverse. Il ne faut pas perdre la qualité de nos juments pour les adapter à des programmes de courses versatiles.



Loïc Malivet © aprh

Il redonne les chiffres des naissances de pur-sang qui ont baissé d'environ 10 % en 4-5 ans, la baisse des naissances AQPS sur cette même période est de 17 %. C'est la raison pour laquelle il faut être très prévoyant, et anticiper le programme en fonction de notre production, car la baisse des naissances entraîne une baisse du nombre de partants. Ensuite, pour ce qui est des primes, il y a eu un changement décidé en 2012, avec lequel le Comité du Syndicat n'était pas d'accord, mais notre réaction a été de ne pas changer de cadre tous les ans, car il faut aussi de la visibilité aussi bien pour les propriétaires que pour les éleveurs. **Le Président** ajoute que l'influence du Syndicat à France Galop dépend du nombre d'élus, et des personnes avec qui nous pourrions mutualiser nos forces. Le tour de table au comité de France Galop est de 56 personnes, avec les éleveurs

et les proches d'éleveurs, on peut réussir à représenter 20% des élus. Une telle représentation nous permet de faire passer des idées, d'être influent, mais non pas de tout révolutionner ni de faire appliquer systématiquement la règle préconisée par le Comité du Syndicat des éleveurs. C'est la même chose au Conseil d'administration de France Galop, où la plupart des décisions sont prises. Nous avons la chance d'avoir les 2 seuls postes d'élus pour le collège d'éleveurs, mais cela ne représente que 2 sièges sur 12. Nous n'avons donc pas le potentiel d'élus nécessaire pour renverser complètement une tendance.

Jean-Pierre de Gasté se demande si Le Syndicat des éleveurs n'est pas handicapé par le fait que son président soit aussi vice-président de France Galop ?

Christiane Head-Mareek

pense, au contraire, que cela est une force énorme d'avoir un représentant haut placé à France Galop. C'est ce qui permet d'être au fait de beaucoup de sujets et de pouvoir faire pencher la balance dans notre sens à France Galop.

Loïc Malivet ajoute que certains dossiers ne sont réglés qu'en interne à France Galop, et non pas au Conseil d'administration. C'est pourquoi il est important d'être présent dans toutes les instances.

Alain Régnier estime qu'en tant que membre du Bureau de l'ASSELCO, le fait que **Loïc Malivet** soit vice-président de France Galop n'empêche pas d'exprimer les désaccords lorsqu'il y en a. Et il vaut donc mieux qu'il soit à ce poste.

Jean-Pierre Deroubaix rappelle que, non seulement, il est extrêmement important d'avoir notre président des éleveurs vice-président de France Galop, mais que le Syndicat est le seul qui "tienne la route".

Sa force : compter parmi ses membres des présidents de régions, d'associations, d'hippodromes ou de syndicats des races. France Galop est aujourd'hui un des plus beaux Jockey Club du monde, avec des allocations importantes, un programme de courses cohérent et nous avons aussi de gros investisseurs étrangers, propriétaires, éleveurs, qui viennent s'installer dans notre pays.

Loïc Malivet rappelle que lui comme **Jean Biraben**, membres du Conseil d'Administration ne s'interdisent pas de s'opposer au Président lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts des éleveurs.



Jean-Pierre de Gasté © aprh

► **Pierric Rouxel** se réjouit que le parc d'étalons français ait retrouvé une vigueur qu'il n'avait pas il y a quelques années. Nous avons la chance d'avoir à la fois de jeunes étalons, dont les premières productions ont été favorablement reçues dans leur ensemble, et d'autres qui comptent dans le paysage européen.



Pour **Alette Forien**, la qualité de nos étalons a permis de faire diminuer le nombre de juments parties à l'étranger cette année

Loïc Malivet estime que l'on réduit souvent notre élevage et nos courses au plat, sans mentionner l'obstacle qui est aujourd'hui

un fleuron mondial. La production de nos éleveurs est reconnue dans les principaux pays d'obstacle (Angleterre et Irlande).

Pour **Tim Richardson**, les autres pays, notamment l'Irlande et l'Angleterre, envisagent le monde des courses et de l'élevage comme une "industrie".

C'est ainsi qu'il faut également qu'on l'entende, en ne parlant pas seulement d'élevage mais en appréhendant cette industrie comme un ensemble. Je regrette que les gros haras ne soient pas présents avec nous, mais cela ne signifie pas que le contact est coupé avec eux, on ne les laisse pas tomber.

Jean-Pierre Colombu se félicite du soutien affirmé par le Président auprès des éleveurs sans sol. Lors du changement de taux de TVA, une enveloppe a été donnée pour les propriétaires non assujettis à la TVA, qui a surtout été reversée aux propriétaires de CSO. Si Bercy a pu trouver de l'argent, ne pourrait-on pas envisager une telle enveloppe pour les éleveurs sans sol non assujettis ?

Loïc Malivet lui répond que le Syndicat va défendre ce dossier important dans les semaines qui viennent.

François Doumen évoque le projet du nouveau Longchamp. Même si ce n'est pas un sujet d'élevage, il demande à connaître la position du **Président** à ce sujet.

Loïc Malivet retrace l'histoire du projet qui a débuté sous la présidence de **Jean-Luc Lagardère**, il y a 15 ans, avant d'être repris par **Edouard de Rothschild**. Il remarque que, beaucoup de ceux qui critiquent le projet étaient à l'époque dans les instances et ont peut-être même voté pour. Le dossier récupéré par la mandature Belinguier était déjà très élaboré. Il suffisait de demander à l'architecte de continuer son travail, finaliser ses plans, déposer le permis de construire, faire les appels d'offres... C'est ce qui a été fait. Actuellement, Longchamp est dans une situation catastrophique. L'escalator s'arrête régulièrement, les murs des tribunes ne sont plus étanches... Le seul entretien de l'hippodrome

coûtait environ 1 million d'euros annuel jusqu'en 2009, époque à laquelle il fut décidé de réduire les dépenses à l'essentiel. Dix millions ont été versés pour les premiers travaux déjà réalisés. Si l'on décidait de ne pas faire le nouveau Longchamp, il faudrait déboursier une vingtaine de millions d'euros en urgence pour remettre l'hippodrome aux normes et passer au travers des contrôles des services censés nous autoriser à utiliser Longchamp. Lors de la précédente mandature de **Loïc Malivet** au Syndicat, ce dernier avait fait un tour de table au Comité et seuls deux membres ont voté contre le projet Longchamp sur 36. Il annonce un nouveau tour de table des membres du Comité l'après-midi même lors d'un Comité Extraordinaire. Si une majorité des éleveurs du Syndicat pense qu'il faut y aller, c'est une voix importante. Si le projet est encore décalé, France Galop aura perdu au moins trente millions (les 10 déjà dépensés et les 20 nécessaires à la mise aux normes).

Marc Hovelacque évoque un emprunt de 50 millions d'euros. Cela engage France Galop pour longtemps. Il demande au **Président** s'il pourra profiter d'un taux bas et fixe et s'il a des assurances concernant le financement.

Loïc Malivet rappelle qu'à l'automne 2013 avait été prévu un road show, pour sillonner toute la France et faire connaître le projet à l'ensemble des socio-professionnels. Malheureusement, un groupe a engagé une action judiciaire contre ce projet, ce qui a conduit à une paralysie du dossier et a empêché de le présenter. Ensuite, le dossier avec le Qatar n'a pas été finalisé, on ne sait pas s'il y aura accord ou pas. L'emprunt ne sera pas de 50 millions mais plutôt de 40, car 7 millions devraient être alloués à la rénovation de la grande tribune, qui peut ne pas être réalisée tout de suite dans le cas où le projet se ferait non pas avec le Qatar mais avec un prêt bancaire. Quant aux taux d'emprunt, il n'est bien sûr pas envisagé de prendre un taux variable, toutes les études qui ont été faites l'ont été avec des taux fixes.

Pour **Pierric Rouxel**, le dossier de la TVA et celui de la défense des éleveurs sans sol et propriétaires non assujettis doit être un des piliers les plus forts de la campagne du Syndicat. Sans leurs revenus, nos exploitations auront du mal à tenir. Nous devons être extrêmement offensifs et unis de façon à défendre nos exigences auprès de l'administration fiscale.

Jean-François Gribomont explique que l'institution des courses françaises se portait très bien jusqu'à un déclencheur qui a été la hausse de la TVA. Le taux de couverture des frais pesant sur le propriétaire a brusquement dérapé, ce qui a fait que beaucoup de ces derniers ont arrêté leur activité. Cela a eu pour conséquence une spirale négative sur le nombre de partants, de recettes du PMU etc. Pour lui, **Tim Richardson** a raison d'insister sur le terme d'industrie. Il faut exiger la mise en place d'un environnement public fiscal positif. Ce programme doit être basé sur une étude académique, qui prouve l'effet sur le budget de l'état de la diminution du nombre de partants dû à la hausse de la TVA. Il ne faut pas oublier que vous êtes un pôle d'excellence, qui contribue positivement à la balance commerciale française.

Loïc Malivet partage ces idées. Tous les arguments qui ont été cités : l'emploi, les baisses de recettes, la balance commerciale positive, sont autant d'arguments qui sont mis en avant dans tous les dossiers du Syndicat présentés à Bruxelles. Il estime qu'il était anormal que jusqu'à présent, les maisons-mères n'aient pas de lobbyiste à Bruxelles.

Antoine de Talhouët-Roy note la discrétion des politiques lors des grands rendez-vous hippiques. Il faudrait essayer de renouer des liens avec la classe politique actuelle, et leur expliquer un peu mieux les réalités économiques de notre filière.

Roger Simon demande au **Président** s'il a des idées pour remédier à la baisse de partants dans les courses.

Loïc Malivet rappelle qu'il s'agit de l'une de ses priorités lorsqu'il est arrivé à France Galop. Après discussion avec les services internes, il a été décidé que la solution était d'adapter le programme pour que des courses ne se télescopent pas et de diminuer leur nombre, en supprimant les courses PMH qui pourraient donner des partants aux courses Premium. L'idée n'est pas de fermer des petits hippodromes de province.



L'assemblée © aprh

Sylvain Martin : La difficulté réside dans le fait de fédérer. La filière hippique n'a t'elle pas intérêt à se rapprocher de la filière agricole pour peser encore plus lourd ?

Loïc Malivet répond que d'importants efforts de rapprochement sont faits dans ce sens. Le Syndicat travaille déjà avec la FNSEA qui possède une antenne Cheval (la FNC), notamment sur un dossier qui est une véritable bombe à retardement : la question du bien-être animal.

Camille Vercken ajoute que le Syndicat est très impliqué sur ce gros dossier qui consiste à mettre au point une charte bien-être du cheval qui se calquerait sur les chartes en vigueur pour les autres espèces. Le Syndicat, avec d'autres associations du monde du cheval, a permis l'accès aux aides de la PAC. Nous avons toujours le souci permanent de rester dans le giron des activités agricoles.

Mathieu Boutin pense que la question du nombre de partants a été niée en bloc au début de la présidence de **Monsieur Bélinguier**. Aujourd'hui, toute l'industrie est en danger.

Loïc Malivet répond que dire que le déficit prévu est grossi par la baisse des enjeux PMU est faux. Le déficit est aujourd'hui de 2,5 alors que les estimations étaient de 2,12, cette somme est tout à fait dans le budget. Mais il est vrai qu'il faut penser à l'avenir, car les chiffres sont toujours en baisse. Il faut cependant noter que le nombre de juments saillies en 2014 est à la hausse, après une baisse depuis 2009-2010. Le creux est peut-être aussi bénéfique, et a été un ajustement des éleveurs au marché. Les éleveurs se sont aperçus qu'il leur fallait des juments d'une certaine qualité pour vendre leur production.

Quant à la TVA, qui est probablement le point de départ de la baisse des effectifs, il ne faut pas oublier que le point de départ est une condamnation de la Cour de Justice européenne. Le levier n'était donc pas auprès du gouvernement national.

Patrice Renaudin rappelle que, dans le dossier TVA, l'Etat français a été plutôt complaisant, il a accepté que le taux réduit reste à l'élevage jusqu'au foal. Aujourd'hui nous avons de nouveaux arguments : d'abord, les autres pays n'appliquent pas, ou en tout cas pas comme nous l'appliquons, le taux plein de TVA, et ensuite nous avons un dossier économique qui montre que l'impact de la hausse de la TVA est réel et même asphyxiant.

Julian Ince pense qu'il faut rester positif car la France reste le système le plus attractif pour les investisseurs étrangers.

Jacques Berès estime que dans ce débat, on oublie les turfistes. L'argent redistribué vient bien entendu des propriétaires, mais aussi des parieurs. Le Syndicat des éleveurs devrait se rapprocher du Syndicat des turfistes, par exemple, en proposant de les accueillir dans les élevages. ►

► **Pierre Julienne** regrette que la décision du nouveau Longchamp soit sans arrêt rediscutée. Sur le bien-être animal, il ajoute que les chevaux sont extrêmement bien traités.

Elisabeth Doumen souhaite aborder le projet de Network Galop qui vise à trouver une seconde carrière aux chevaux de réforme.

Pour **Camille Vercken**, la question adressée est fondamentale, et plus personne aujourd'hui ne peut prétendre l'ignorer : il s'agit de la fin de vie des chevaux. Il faut éviter le Unwanted Horse, c'est-à-dire le cheval en détresse, à un moment de son existence, surtout en fin de vie où il a le moins de valeur. L'industrie – ce mot est fondamental – doit penser au recyclage de ces chevaux. Ce n'est pas le débat de pour ou contre l'hippophagie, cela englobe beaucoup d'autres éléments (changement de carrière, équarrissage). Le Syndicat est actif sur ce sujet, Bruxelles aussi s'y intéresse beaucoup et il ne faut pas laisser les lobbyings de protection animale s'emparer du problème en nous dictant ce qu'il faut faire.

JP Colombu abonde dans le sens de la réflexion de **Jacques Berès**. Le turfiste est le fonds de clientèle de l'industrie. L'Etat gagne beaucoup d'argent sur les taux PMU, beaucoup moins sur les paris hippodromes. On pourrait lui proposer de diminuer les prélèvements hippodromes, le rapport jeux-hippodromes étant beaucoup plus intéressant, les parieurs reviendraient sur les champs de course. Ce serait un moteur fantastique pour relancer les hippodromes et donner une bouffée d'oxygène aux petits hippodromes. En contrepartie, on pourrait s'engager à fournir de l'emploi rural. Les courses, ce sont quand même des hippodromes bondés.

Paul Essartial prend la parole en tant qu'administrateur du PMU. Il y a une réelle distorsion de concurrence entre la Française des Jeux et ce dernier.

Peter Stevens estime qu'en France, nous avons les meilleurs hippodromes du monde. Il faut plus que tolérer les petits hippodromes, il faut les soutenir.

Eric Brion rappelle que énormément de choses sont faites par le PMU pour essayer d'attirer un public plus jeune de 18-40 ans. Aujourd'hui, la filière essaie de monter le marketing commun des courses, qui réunit le Trot, France Galop, le PMU, la FNC et Equidia. Le fond du sujet est de rénover l'image des courses, pour attirer un public plus jeune dans le jeu mais aussi sur les hippodromes. Un plan d'ampleur est en route.

Pierric Rouxel rappelle que quelques grands haras ont quitté le Syndicat il y a quelques années, avec lesquels nous continuons d'avoir un dialogue d'homme à homme. Cependant, le fait qu'ils soient en dehors du Syndicat lui paraît dommageable pour l'image de notre profession et celle de l'unité de notre Syndicat. Quelles sont les possibilités de réconciliation, et dans quels termes ?



Aliette Forien lui répond que la porte leur est bien sûr toujours ouverte, ils semblent être partis sur un malentendu. Le Syndicat est celui de tous, les petits comme les grands. Il faut qu'ils sachent qu'ils sont beaucoup plus forts s'ils sont avec nous et on les attend, surtout dans ces moments clefs, difficiles.

Daniel Cherdo demande quels sont les points d'achoppement ? Pourquoi ne sont-ils pas avec nous ?

Aliette Forien évoque leur départ au moment de la question des primes. Les choses ont probablement été mal expliquées à ce moment-là, mais cela ne valait pas une révolution.

Jean Biraben revient sur les résultats de la V2 – cette vente représentative de l'artisanat du cheval ne s'est pas très bien portée la veille, il y a près de 20 % de plus d'invendus et le prix moyen est en baisse de 18 %.

L'auteur du rapport demandé par le Premier ministre M. François Fillon, **Daniel Augereau**, revient sur les conclusions de son travail. Ce rapport, qui a été remis en février 2012, faisait un certain nombre de remarques suite aux difficultés rencontrées aussi bien au Trot qu'au Galop. Le Premier ministre avait demandé en 2011 de réaliser ce rapport, car il avait été alerté sur les difficultés rencontrées par la plupart des acteurs de la filière et qu'il devenait nécessaire de s'engager vers des réformes. Il adresse la question suivante : comment se fait-il que l'on parle de projets, d'études, que l'on se rend compte de la situation maintenant seulement, alors que tout cela a été clairement écrit et présenté il y a plus de trois ans ?

Loïc Malivet rétorque que le dossier n'a pas été adopté en totalité, mais certains éléments de ce rapport ont été repris depuis. Il est très difficile de bouger la gouvernance. Il faut que les changements soient votés par les deux tiers des 50 membres du Comité, et il faut que le décret soit applicable au trot et au galop.

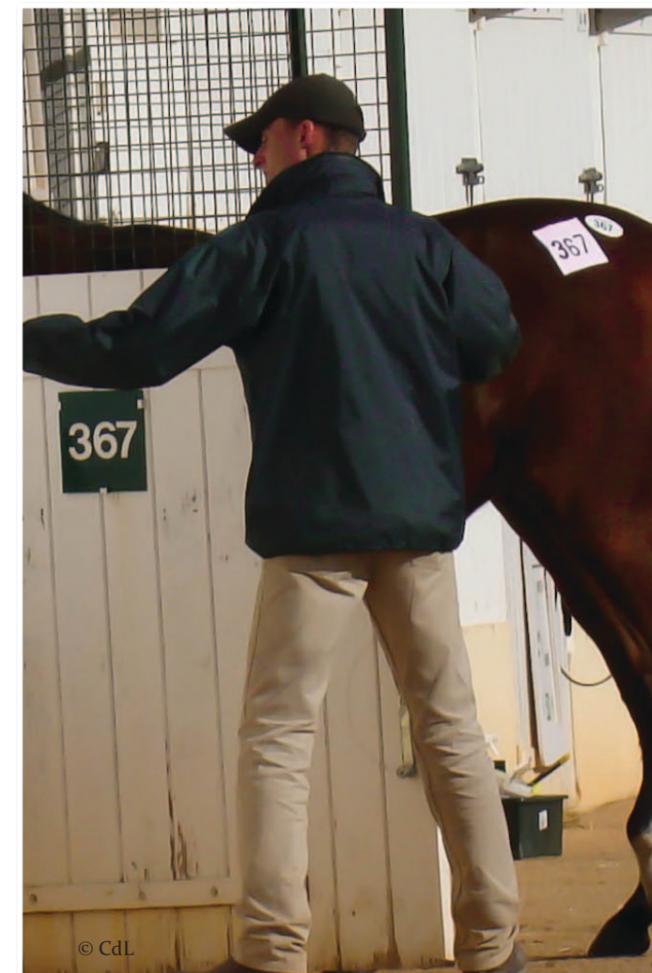
Daniel Augereau regrette que les ministres qui s'intéressaient vraiment à la situation de l'institution des courses et à sa nécessaire réforme, ne fassent plus partie du gouvernement actuel. Toutefois, les maisons mères auraient pu s'emparer des conclusions de ce rapport. Les questions étant épuisées, le **Président** remercie l'ensemble des participants au débat.

VENTES ARQANA – DEAUVILLE, AOÛT 2015

ÉTALONS FRANCE*				
Étalons	C.A. €	Moyenne	V/P	FR
ACCLAMATION	330 000	165 000	2/2	
AQLAAM	30 000	30 000	1/1	
BATED BREATH	190 000	95 000	2/2	
BORN TO SEA	260 000	260 000	1/1	
CACIQUE	72 000	72 000	1/1	
CANFORD CLIFFS	610 000	152 500	4/4	
CAPE CROSS	350 000	1 750 000	2/2	
CHOISIR	120 000	120 000	1/3	
DALAKHANI	105 000	105 000	1/2	
DANEHILL DANCER	200 000	200 000	1/1	
DARK ANGEL	845 000	105 625	8/11	
DREAM AHEAD	245 000	81 667	3/6	
DUBAWI	2 600 000	2 600 000	1/2	
DUTCH ART	1 190 000	170 000	7/7	
ELUSIVE CITY	120 000	60 000	2/5	FR
EQUIANO	67 000	67 000	1/2	
EXCEED AND EXCEL	750 000	150 000	5/5	
EXCELEBRATION	714 000	79 333	9/10	
FOXWEDGE	70 000	70 000	1/1	
FRANKEL	3 400 000	566 667	6/6	
GALILEO	2 300 000	328 571	7/8	
HARBOUR WATCH	25 000	25 000	1/1	
HAT TRICK	70 000	35 000	2/2	
HELMET	120 000	120 000	1/1	
HENRYTHENAVIGATOR	220 000	44 000	5/7	
HIGH CHAPARRAL	1 150 000	191 667	6/8	
HOLY ROMAN EMPEROR	1 224 000	122 400	10/11	
IFFRAAJ	110 000	110 000	1/3	
INVINCIBLE SPIRIT	4 700 000	470 000	10/11	
KENDARGENT	1 025 000	102 500	10/14	FR
KITTEN'S JOY	197 000	98 500	2/2	
KODIAC	90 000	90 000	1/1	
KYLLACHY	80 000	80 000	1/1	
LAWMAN	842 000	84 200	10/12	
LE HAVRE	182 000	60 667	3/3	FR
LEMON DROP KID	190 000	190 000	1/1	
LILBOURNE LAD	28 000	28 000	1/1	
LOPE DE VEGA	947 000	157 833	6/8	
MAKFI	680 000	97 143	7/9	
MANDURO	90 000	45 000	2/3	FR
MARTALINE	85 000	85 000	1/1	FR
MASTERCRAFTSMAN	65 000	65 000	1/2	
MEDICEAN	345 000	86 250	4/4	
MORE THAN READY	40 000	40 000	1/1	
MOTIVATOR	290 000	72 500	4/6	FR
MYBOYCHARLIE	680 000	85 000	8/9	FR
NATHANIEL	695 000	139 000	5/6	
NEW APPROACH	585 000	195 000	3/4	
OASIS DREAM	1 078 000	215 600	5/6	
PACO BOY	50 000	25 000	2/2	
PEINTRE CELEBRE	45 000	45 000	1/1	

PIVOTAL	305 000	101667	3/4	
POUR MOI	505 000	101 000	5/5	
POWER	37 000	37 000	1/2	
QUALITY ROAD	70 000	70 000	1/1	
RAJSAMAN	60 000	30 000	2/3	FR
REDOUTE'S CHOICE	3 665 000	366 500	10/13	FR
REQUINTO	320 000	320 000	1/1	
RIO DE LA PLATA	250 000	250 000	1/1	FR
RIP VAN WINKLE	346 000	49 429	7/9	
ROCK OF GIBRALTAR	405 000	81 000	5/5	
SEA THE STARS	425 000	141 667	3/5	
SEPOY	352 000	88 000	4/4	
SHAMARDAL	2155 000	307 857	7/8	
SHOWCASING	50 000	50 000	1/1	
SIYOUNI	1240 000	155 000	8/8	FR
SO YOU THINK	511 000	102 200	5/7	
SOLDIER HOLLOW	60 000	60 000	1/1	
TALE OF EKATI	35 000	35 000	1/1	
TEOFILO	425 000	141 667	3/4	
THE FACTOR	45 000	45 000	1/1	
TIN HORSE	52 000	52 000	1/1	FR
YOUNZAIN	80 000	80 000	1/1	FR
ZAMINDAR	95 000	47 500	2/2	
ZOFFANY	365 000	73 000	5/5	

* ventes amiables comprises.



20 PREMIERS ÉTALONS PAR MOYENNE

Étalons	Nbr Lots	Moyenne €	C.A. €
DUBAWI	1	2 600 000	2 600 000
FRANKEL	6	566 667	3 400 000
INVINCIBLE SPIRIT	10	470 000	4 700 000
REDOUTE'S CHOICE	10	366 500	3 665 000
GALILEO	7	328 571	2 300 000
REQUINTO	1	320 000	320 000
SHAMARDAL	7	307 857	2 155 000
BORN TO SEA	1	260 000	260 000
RIO DE LA PLATA	1	250 000	250 000
OASIS DREAM	5	215 600	1 078 000
DANEHILL DANCER	1	200 000	200 000
NEW APPROACH	3	195 000	585 000
HIGH CHAPARRAL	6	191 667	1 150 000
LEMON DROP KID	1	190 000	190 000
CAPE CROSS	2	175 000	350 000
DUTCH ART	7	170 000	1 190 000
LOPE DE VEGA	6	157 833	947 000
SIYOUNI	8	155 000	1 240 000
CANFORD CLIFFS	4	152 500	610 000
EXCEED AND EXCEL	5	150 000	750 000



© CdL

ÉTALONS STATIONNÉS EN FRANCE EN 2013 PAR LA MOYENNE*

Étalons FR	Saillie 2013 HT**	Moyenne €	Vendus/Présentés
REDOUTE'S CHOICE	70 000	366 500	10/13
RIO DE LA PLATA	7 000	250 000	1/1
SIYOUNI	7 000	155 000	8/8
KENDARGENT	6 000	102 500	10/14
MARTALINE	4 500	85 000	1/1
MYBOYCHARLIE	6 500	85 000	8/9
YOUMZAIN	3 000	80 000	1/1
MOTIVATOR	7 000	72 500	4/6
LE HAVRE	5 000	60 667	3/3
ELUSIVE CITY	12 500	60 000	2/5
TIN HORSE	4 000	52 000	1/1
MANDURO	10 000	45 000	2/3
RAJSAMAN	4 000	30 000	2/3

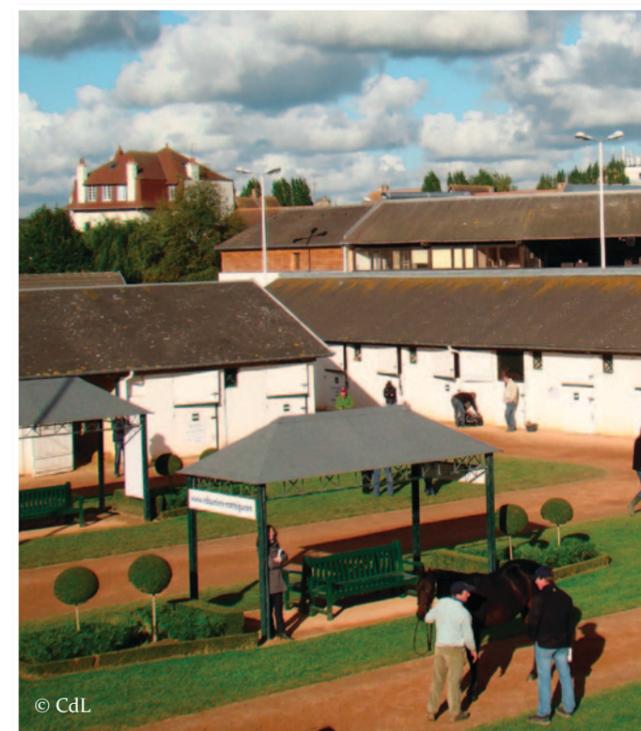
ÉTALONS STATIONNÉS EN FRANCE EN 2013. RETOURS SUR INVESTISSEMENT*

Étalons FR	Prix de saillie 2013 HT**	Moyenne €	RATIO
REDOUTE'S CHOICE	70 000	366 500	5,24
RIO DE LA PLATA	7 000	250 000	35,71
SIYOUNI	7 000	155 000	22,14
KENDARGENT	6 000	102 500	17,08
MARTALINE	4 500	85 000	18,89
MYBOYCHARLIE	6 500	85 000	13,08
YOUMZAIN	3 000	80 000	26,67
MOTIVATOR	7 000	72 500	10,36
LE HAVRE	5 000	60 667	12,13
ELUSIVE CITY	12 500	60 000	4,8
TIN HORSE	4 000	52 000	13
MANDURO	10 000	45 000	4,5
RAJSAMAN	4 000	30 000	7,5

 * ventes amiables comprises.
 **Source : Répertoire des étalons

ACHETEURS PAR NOMBRES DE LOTS (4 AU MOINS)

Acheteurs	Nbr Lots	Moyenne €	C.A. €
ROUGET Jean-Claude	15	92 000	1 380 000
FERGUSON John	11	628 182	6 910 000
ECURIE NORMANDIE PUR-SANG	8	31 125	249 000
MERIDIAN INTERNATIONAL SARL	7	141 000	987 000
O'TOOLE Margaret	6	61 667	370 000
BERTRAND LE METAYER BLOODSTOCK	5	465 000	2 325 000
MAYFAIR SPECULATORS/P. Doyle	5	382 000	1 910 000
AL SHAQAB RACING	5	252 000	1 260 000
REDVERS David	5	130 000	650 000
Peter & Ross DOYLE BLOODSTOCK LTD	5	121 000	605 000
CHANTILLY BLOODSTOCK AGENCY	5	82 000	410 000
THE CHANNEL CONSIGNMENT	5	81 000	405 000
GORDON WATSON Charles	4	355 000	1 420 000
MAGNIER Michael Vincent	4	227 500	910 000
Nicolas CLEMENT / Tina RAU	4	163 750	655 000
MAB AGENCY	4	133 000	532 000
ST LAWRENCE Oliver	4	95 000	380 000
STE D ENTRAINEMENT CARLOS ET YANN LERNER	4	79 250	317 000
CROSSMAN Mark	4	77 500	310 000
JOHNSTON Mark-Steven	4	50 000	200 000
MARCO BOZZI BLOODSTOCK	4	41 500	166 000



© CdL

PREMIERS ACHETEURS PAR C.A. C.A. SUPÉRIEUR OU ÉGAL À 450 000 €

Acheteurs	Nbr Lots	Moyenne €	C.A. €
FERGUSON John	11	628 182	6 910 000
BERTRAND LE METAYER BLOODSTOCK	5	465 000	2 325 000
MAYFAIR SPECULATORS/P. DOYLE	5	382 000	1 910 000
SHADWELL FRANCE SNC	3	493 333	1 480 000
GORDON WATSON Charles	4	355 000	1 420 000
ROUGET Jean-Claude	15	92 000	1 380 000
AL SHAQAB RACING	5	252 000	1 260 000
MERIDIAN INTERNATIONAL SARL	7	141 000	987 000
MAGNIER Michael Vincent	4	227 500	910 000
NERSES Tony	2	425 000	850 000
OCEANIC BLOODSTOCK INC	2	360 000	720 000
ROB SPEERS	3	225 000	675 000
Nicolas CLEMENT / Tina RAU	4	163 750	655 000
REDVERS David	5	130 000	650 000
James HARRON/ de BURGH Equine	1	610 000	610 000
Peter & Ross DOYLE BLOODSTOCK LTD	5	121 000	605 000
HEAD Frédéric	2	285 000	570 000
MAB AGENCY	4	133 000	532 000
AL SHAQAB RACING/ MANDORE	2	260 000	520 000
BBA IRELAND	3	159 000	477 000
AL SHAQAB RACING/ C. GORDON WATSON	2	225 000	450 000

© CdL



PREMIERS VENDEURS FRANCAIS PAR MOYENNE			
Vendeurs	Vendus	Moyenne €	C.A. €
MONCEAUX	27	450 259	12 157 000
BUFF	1	295 000	295 000
LIEU DES CHAMPS	3	213 333	640 000
COLLEVILLE	3	206 667	620 000
HASPEL	1	200 000	200 000
GRANDCAMP	9	186 889	1 682 000
CAPUCINES	21	179 048	3 760 000
TOURGEVILLE	3	168 333	505 000
MÉZERAY	15	167 933	2 519 000
ETREHAM	24	150 333	3 608 000
LOUVIÈRE	12	141 250	1 695 000
COULONCES CONSIGNMENT	23	138 870	3 194 000
LOGIS	3	133 333	400 000
MÂ	1	130 000	130 000
SABLONNETS	3	126 667	380 000
ELLON	1	125 000	125 000
OMBREVILLE	6	121 167	727 000
REBOURSIÈRE ET DE MONTAIGU	9	118 889	1 070 000
BEAUVOIR	6	112 500	675 000
FAIRWAY CONSIGNMENT	1	105 000	105 000
OMMÉEL	7	94 286	660 000
LOGIS SAINT GERMAIN	4	93 500	374 000
LA MOTTERAYE CONSIGNMENT	14	83 429	1 168 000
CADRAN	17	82 882	1 409 000
SCHELDT	1	75 000	75 000
PERELLE	2	72 500	145 000
PETIT TELLIER	5	69 400	347 000
QUESNAY	10	67 300	673 000
HOTELLERIE	5	65 000	325 000
HOGUENET	2	55 000	110 000
BOIS AUX PROUX	1	50 000	50 000

PREMIERS VENDEURS FRANCAIS PAR C.A.			
Vendeurs	Vendus	Moyenne €	C.A. €
MONCEAUX	27	450 259	12 157 000
CAPUCINES	21	179 048	3 760 000
ETREHAM	24	150 333	3 608 000
COULONCES CONSIGNMENT	23	138 870	3 194 000
MÉZERAY	15	167 933	2 519 000
LOUVIÈRE	12	141 250	1 695 000
GRANDCAMP	9	186 889	1 682 000
CADRAN	17	82 882	1 409 000
LA MOTTERAYE CONSIGNMENT	14	83 429	1 168 000
REBOURSIÈRE ET DE MONTAIGU	9	118 889	1 070 000
OMBREVILLE	6	121 167	727 000
BEAUVOIR	6	112 500	675 000
QUESNAY	10	67 300	673 000
OMMÉEL	7	94 286	660 000
LIEU DES CHAMPS	3	213 333	640 000
COLLEVILLE	3	206 667	620 000
TOURGEVILLE	3	168 333	505 000
LOGIS	3	133 333	400 000
SABLONNETS	3	126 667	380 000
LOGIS SAINT GERMAIN	4	93 500	374 000
PETIT TELLIER	5	69 400	347 000
HOTELLERIE	5	65 000	325 000
BUFF	1	295 000	295 000
HASPEL	1	200 000	200 000
GRANGES	5	29 200	146 000
PERELLE	2	72 500	145 000
MÂ	1	130 000	130 000
ELLON	1	125 000	125 000
HOGUENET	2	55 000	110 000
FAIRWAY CONSIGNMENT	1	105 000	105 000
SCHELDT	1	75 000	75 000
CISAI	2	35 000	70 000
BOIS AUX PROUX	1	50 000	50 000

22 HARAS VENDEURS D'UN PRODUIT DE 200.000 € OU PLUS*	
Haras des Monceaux	19
Haras des Capucines	6
Haras du Mézeray	6
Coulonces Consignment	5
Haras d'Etream	5
Haras de Grandcamp	4
Haras de La Louvière	4
Ballylinch Stud	2
Haras de Colleville	2
Newsells Park Stud	2

Haras de Beauvoir	1
Haras du Buff	1
Haras d'Haspel	1
La Motteraye Consignment	1
Haras du Lieu des Champs	1
Haras du Logis	1
Haras d'Ombreville	1
Haras d'Omméel	1
Haras du Quesnay	1
Haras de la Rebourrière et Montaigu	1
Haras des Sablonnets	1
Haras de Tourgeville	1

* ventes amiables comprises.

67 YEARLINGS VENDUS 200 000 ET PLUS						
N° du cat	Sexe	Père	Mère	Vendeurs	Acheteurs	Enchères €
119	M.	DUBAWI	PACIFIQUE	Monceaux	FERGUSON John	2 600 000
185	M.	INVINCIBLE SPIRIT	VEDELA	Monceaux	BERTRAND LE METAYER BLOODSTOCK	1 400 000
127	F.	FRANKEL	PLATONIC	Monceaux	GORDON WATSON Charles	1 150 000
182	M.	REDOUTE'S CHOICE	VADAWINA	Etream	FERGUSON John	950 000
125	M.	FRANKEL	PIPING	Monceaux	NERSES Tony	750 000
89	M.	SHAMARDAL	LAVANDE VIOLET	Ballylinch Stud	FERGUSON John	720 000
175	M.	INVINCIBLE SPIRIT	TONNARA	Monceaux	SHADWELL FRANCE SNC	700 000
147	M.	REDOUTE'S CHOICE	SANDY GIRL	Capucines	FERGUSON John	660 000
44	F.	INVINCIBLE SPIRIT	DEMURELY	Monceaux	James HARRON/ de BURGH Equine	610 000
50	F.	INVINCIBLE SPIRIT	DUBAI ROSE	Monceaux	MAYFAIR SPECULATORS/P. DOYLE	550 000
132	M.	LOPE DE VEGA	PROMESSE DE L'AUBE	Ballylinch Stud	FERGUSON John	520 000
7	F.	GALILEO	ZANETON	Capucines	MAGNIER Michael Vincent	480 000
140	M.	SHAMARDAL	ROSE ET NOIRE	Monceaux	SHADWELL FRANCE SNC	460 000
35	M.	REDOUTE'S CHOICE	COPERNICA	Lieu des Champs	FERGUSON John	450 000
159	F.	FRANKEL	SOIGNEE	Capucines	OCEANIC BLOODSTOCK INC	450 000
171	M.	GALILEO	THAI HAKU	Coulonces Consignment	MAYFAIR SPECULATORS/P. DOYLE	450 000
310	F.	DUTCH ART	NUIT POLAIRE	Monceaux	BERTRAND LE METAYER BLOODSTOCK	450 000
151	M.	HIGH CHAPARRAL	SERISIA	Louvière	A. STROUD/ P. DOYLE	420 000
59	F.	GALILEO	FIRE LILY	Etream	DE BURGH EQUINE LTD	410 000
165	M.	FRANKEL	STRAIGHT LASS	Mézeray	MAYFAIR SPECULATORS/P. DOYLE	400 000
77	F.	OASIS DREAM	JANE EYRE	Mézeray	VOUTE SALES LTD pr : NAWARA STUD COMPANY S A	380 000
92	F.	REDOUTE'S CHOICE	LOCKUP	Tourgeville	FORM Bloodstock/MAYFAIR SPECULATORS	350 000
107	F.	SHAMARDAL	MOLLY MALONE	Grandcamp	FERGUSON John	350 000
117	M.	FRANKEL	NOELANI	Monceaux	BROWNE William	350 000
150	M.	NEW APPROACH	SECRETE	Monceaux	HEAD Frederic	350 000
78	M.	HOLY ROMAN EMPEROR	JEU DE PLUME	Capucines	THE HONG KONG JOCKEY CLUB	320 000
143	M.	INVINCIBLE SPIRIT	RUMORED	Grandcamp	AL SHAQAB RACING	320 000
152	M.	CAPE CROSS	SESCHAT	Coulonces Consignment	SHADWELL FRANCE SNC	320 000
224	F.	SIYOUNI	BYRE BIRD	Grandcamp	AL SHAQAB RACING/MANDORE	320 000
306	M.	REQUINTO	NARVA	Coulonces Consignment	AMANDA SKIFFINGTON AGENT	320 000
124	F.	REDOUTE'S CHOICE	PEINTURE ROSE	Capucines	MAB AGENCY	310 000
142	F.	GALILEO	ROYAL HIGHNESS	Monceaux	MERIDIAN INTERNATIONAL SARL	310 000
41	M.	FRANKEL	DANCEABOUT	Monceaux	AL SHAQAB RACING	300 000
186	F.	OASIS DREAM	VIRGINIA WATERS	Buff	ROB SPEERS	295 000
15	M.	INVINCIBLE SPIRIT	ANGEL FALLS	Monceaux	SUN BLOODSTOCK	280 000
187	M.	CANFORD CLIFFS	VISINADA	Beauvoir	BERTRAND LE METAYER BLOODSTOCK	280 000
27	F.	INVINCIBLE SPIRIT	BRASILEIRA	Sablonnets	OCEANIC BLOODSTOCK INC	270 000
126	M.	KENDARGENT	PLACE VENDOME	Colleville	Nicolas CLEMENT / Tina RAU	270 000
63	F.	SHAMARDAL	GALIPETTE	Etream	EQUINE ADVISORY AGENCY pr : CHEVELEY PARK STUD	260 000

87	F.	BORN TO SEA	LADY DETTORIA	La Motteraye Consignment	MANDORE INTERNATIONAL AGENCY	260 000
167	M.	REDOUTE'S CHOICE	SUN BITTERN	Mézeray	MAYFAIR SPECULATORS/P. DOYLE	260 000
308	F.	DARK ANGEL	NEPALI PRINCESS	Monceaux	AL SHAQAB RACING/ MANDORE	260 000
14	F.	GALILEO	ALPHA LUPI	Etreham	JUSTIN CASSE AGENT *	250 000
21	F.	KENDARGENT	BEDFORD HOPE	Colleville	AGENCE FIPS	250 000
32	F.	EXCEED AND EXCEL	CHANTERELLE	Mézeray	MAYFAIR SPECULATORS/P. DOYLE	250 000
98	M.	RIO DE LA PLATA	MAKA	Logis	FERGUSON John	250 000
122	M.	GALILEO	PEARL EARRINE	Quesnay	WARREN John	250 000
129	F.	SIYOUNI	PORZA	Omméel	NARVICK INTERNATIONAL INC	250 000
195	F.	SIYOUNI	ACATAMA	Grandcamp	SOLIS/LITT	250 000
324	M.	INVINCIBLE SPIRIT	PRECOCIOUS STAR	Monceaux	AL SHAQAB RACING/ C. GORDON WATSON	250 000
52	F.	EXCEED AND EXCEL	ELA ATHENA	Newsells Park Stud	CHINA HORSE CLUB LTD	240 000
177	M.	ACCLAMATION	TRIBUNE	Monceaux	AL SHAQAB RACING	240 000
6	M.	POUR MOI	YSOLDINA	Reboursière et de Montaigu	MAGNIER Michael Vincent	220 000
85	M.	MYBOYCHARLIE	L'ENJOLEUSE	Monceaux	HEAD Frédéric	220 000
111	M.	OASIS DREAM	NEARTICA	Newsells Park Stud	ROB SPEERS	220 000
11	M.	NEW APPROACH	AIGLONNE	Mézeray	Nicolas CLEMENT / Tina RAU	210 000
141	F.	DUTCH ART	ROYAL FORTUNE	Ombreville	BBA IRELAND	210 000
283	M.	HOLY ROMAN EMPEROR	LARCENY	Louvière	LIVERTON Charlie	210 000
8	F.	TEOFILO	ZEITING	Coulonces Consignment	PRIME EQUESTRIAN SARL	200 000
24	F.	SEPOY	BLAUGRANA	Capucines	AL SHAQAB RACING *	200 000
97	F.	REDOUTE'S CHOICE	MAID TO BELIEVE	Mézeray	STROUD COLEMAN BLOODSTOCK LIMITED	200 000
135	F.	HIGH CHAPARRAL	RAINBOW CROSSING	Louvière	AL SHAQAB RACING	200 000
137	F.	INVINCIBLE SPIRIT	RHYTHM QUEEN	Etreham	UMM QARN FARM	200 000
139	F.	FASTNET ROCK	ROMAN EMPRESS	Coulonces Consignment	DEUCE GREATHOUSE AGENT	200 000
160	M.	DUTCH ART	SORCIERE	Louvière	BBA IRELAND	200 000
181	F.	DANEHILL DANCER	VADASOUNA	Haspel	AL SHAQAB RACING/MANDORE *	200 000
200	M.	NATHANIEL	ALABASTRINE	Monceaux	AL SHAQAB RACING/ C. GORDON WATSON	200 000

* ventes amiables comprises



VENTES ARQANA V2 – DEAUVILLE, AOÛT 2015

20 PREMIERS ACHETEURS PAR C.A.			
Acheteurs	Nbr Lots	Moyenne €	C.A. €
VIDAL Sylvain	7	31 000	217 000
PRITCHARD GORDON Rupert	4	38 250	153 000
DECRIEN Alain	1	150 000	150 000
ROUGET Jean-Claude	2	69 000	138 000
EMERALD BLOODSTOCK	4	33 750	135 000
MERIDIAN INTERNATIONAL SARL	2	62 500	125 000
STE D ENTRAINEMENT CARLOS ET YANN LERNER	2	61 000	122 000
MAB AGENCY	4	29 500	118 000
MARCO BOZZI BLOODSTOCK	4	23 750	95 000
COCHETEUX Roberto	1	95 000	95 000
ECURIE NORMANDIE PUR-SANG	3	27 000	81 000
EARL LE GRAND COURGEON	2	40 500	81 000
GROVE STUD	2	36 000	72 000
POWERSTOWN STUD LTD	1	70 000	70 000
GRUPO CI-TBP SRL	1	62 000	62 000
STE D'ENTRAINEMENT YOHANN GOURRAUD	2	31 000	62 000
COCHEESE BLOODSTOCK	1	55 000	55 000
BROADHURST AGENCY	2	27 500	55 000
AGENCE CABALLIS	1	52 000	52 000
LIBAUD Eric	1	50 000	50 000

20 PREMIERS HARAS VENDEURS PAR C.A.*			
Haras	Nbr Lots	Moyenne €	C.A. €
GRANDCAMP	7	36 429	255 000
CAPUCINES	9	27 778	250 000
QUESNAY	6	40 333	242 000
REBOURSIÈRE ET DE MONTAIGU	5	38 800	194 000
HOTELLERIE	4	47 500	190 000
OMMÉEL	2	90 000	180 000
CADRAN	5	35 800	179 000
MÂ	6	23 667	142 000
COULONCES CONSIGNMENT	3	46 667	140 000
GRANGES	6	22 000	132 000
HAIE NEUVE	4	29 000	116 000
ETREHAM	1	110 000	110 000
LA MOTTERAYE CONSIGNMENT	3	34 333	103 000
SCHELDT	1	95 000	95 000
PETIT TELLIER	3	28 000	84 000
MÉZERAY	2	42 000	84 000
LOGIS SAINT GERMAIN	1	65 000	65 000
ELLON	2	30 500	61 000
HASPEL	2	26 500	53 000
HOGUENET	2	24 500	49 000

YEARLINGS VENDUS 40.000 € ET PLUS*						
N° du cat	Sexe	Père	Mère	Vendeurs	Acheteurs	Enchères € *
442	M.	KENDARGENT	IDEECHIC	Omméel	DECRIEN Alain	150 000
412	F.	WOOTTON BASSETT	DARKOVA	Etreham	ROUGET Jean-Claude	110 000
498	M.	ZOFFANY	SILVER FACE	Hotellerie	MERIDIAN INTERNATIONAL SARL	100 000
479	M.	KENDARGENT	PESTAGUA	Scheldt	COCHETEUX Roberto	95 000
483	M.	SIYOUNI	PRINCESS ROSEBURG	Quesnay	STE D ENTRAINEMENT CARLOS ET YANN LERNER	82 000
389	M.	DARK ANGEL	ATULLIA	Cadran	POWERSTOWN STUD LTD	70 000
411	F.	MYBOYCHARLIE	DANZIGS GRAND-CHILD	Grandcamp	PRITCHARD GORDON Rupert	65 000
504	F.	MYBOYCHARLIE	SYNERGY	Logis Saint Germain	VIDAL Sylvain	65 000
445	M.	KENDARGENT	LA CIBELES	Reboursière et de Montaigu	GRUPO CI-TBP SRL	62 000
393	F.	ZAFEEN	BAINORAMA	Quesnay	COCHEESE BLOODSTOCK	55 000
509	M.	HURRICANE CAT	TRIPLE WITCHING	Haie Neuve	AGENCE CABALLIS	52 000
394	F.	LAWMAN	BAY LAUREL	Coulonces Consignment	LIBAUD Eric	50 000
398	F.	ELUSIVE CITY	BROKEN APPLAUSE	Capucines	MAB AGENCY	50 000
444	F.	REQUINTO	KHANDAAR	Coulonces Consignment	PRITCHARD GORDON Rupert	50 000
405	M.	KENDARGENT	CUMIN	Mézeray	MARCO BOZZI BLOODSTOCK	47 000
404	M.	BUSHRANGER	CHOICE HOUSE	La Motteraye Consignment	BAUDRON Louis	45 000
425	M.	ZANZIBARI	FIRST LEGEND	Capucines	BROADHURST AGENCY	45 000
447	M.	DARK ANGEL	LADY ASCOT	Reboursière et de Montaigu	AGENCE FIPS	45 000
420	M.	TIN HORSE	DUCERE	Grandcamp	EARL LE GRAND COURGEON	44 000
430	M.	RAJSAMAN	FUSEE FRANCAISE	Granges	VIDAL Sylvain	42 000
449	M.	MYBOYCHARLIE	LANA GIRL	Cadran	EMERALD BLOODSTOCK	42 000
486	M.	SIYOUNI	RAISE IN ASPEN	Petit Tellier	HARAS DU SAUBOUAS	42 000
378	M.	ELUSIVE CITY	AFRA TSITSI	Cadran	STE D ENTRAINEMENT CARLOS ET YANN LERNER	40 000
379	F.	RAJSAMAN	AGLAIA	Coulonces Consignment	VIDAL Sylvain	40 000
473	F.	SAGEBURG	MOONBABY	Capucines	BOUTIN-MILLER Patricia	40 000

* ventes amiables comprises

10 PREMIERS ACHETEURS			
Acheteurs	Nbr Lots	Moyenne €	C.A. €
MAB AGENCY	9	32 111	289 000
ROUGET JEAN-CLAUDE	8	34 750	278 000
CON MARNANE	9	24 333	219 000
STROUD COLEMAN BLOODSTOCK	6	36 000	216 000
SAUBOUAS HARAS DU	9	21 889	197 000
SACKVILLE DONALD Ltd	5	29 400	147 000
BURKE KARL	3	33 000	99 000
VIDAL SYLVAIN	3	32 233	97 000
MULLINS GEORGES	4	22 500	90 000
BORGEL KEVEN	11	8 091	89 000
AGENCE FIPS	3	29 667	89 000



10 PREMIERS ÉTALONS AU C.A.*			
Étalon	Nbr Lots	Moyenne €	C.A. €
HURRICANE CAT	9	23 889	215 000
MYBOYCHARLIE	11	19 182	211 000
RAJSAMAN	9	19 333	174 000
KENDARGENT	7	23 857	167 000
SIYOUNI	4	36 750	147 000
EVASIVE	7	20 714	145 000
MASTERCRAFTMAN	3	45 667	137 000
SUNDAY BREAK	6	22 333	134 000
MOTIVATOR	4	30 000	120 000
TIN HORSE	9	13 222	119 000

10 PREMIERS VENDEURS			
Vendeurs	Nbr Lots	Moyenne €	C.A. €
LA MOTTERAYE Consignment	12	33 667	404 000
LOGES Haras des	10	31 900	319 000
HAIE NEUVE Haras de la	10	25 500	255 000
JEDBURGH STUD ET HARAS D'ELLON	9	26 556	239 000
GRANDCAMP Haras de	10	21 900	219 000
GRANGES Haras des	7	22 571	158 000
FAUNES Haras des	14	10 929	153 000
HOTELLERIE Haras de l'	10	14 700	147 000
BUFF HARAS DU	4	36 000	144 000
MA Haras du	6	18 333	110 000

TOP YEARLINGS*								
N° du cat	Cheval	S.	P.	Père	Mère	Vendeurs	Acheteurs	Enchères €
146	N (LOUVE ROUGE 2014)	F	FR	SAGEBURG	LOUVE ROUGE	JEDBURGH STUD ET HARAS D'ELLON	ROUGET JEAN-CLAUDE	68 000
227	N (SHINABAA 2014)	F	FR	SIYOUNI	SHINABAA	JEDBURGH STUD ET HARAS D'ELLON	WATTEL STEPHANE	68 000
11	N (ABANDAGOLD 2014)	M	GB	MASTERCRAFTSMAN	ABANDAGOLD	LA MOTTERAYE Consignment	MAB AGENCY	65 000
14	N (AINIA 2014)	F	GB	SEPOY	AINIA	LOGES Haras des	SACKVILLE DONALD Ltd	63 000
152	N (MAKE UP 2014)	M	FR	HARBOUR WATCH	MAKE UP	BUFF HARAS DU	STROUD COLEMAN BLOODSTOCK	62 000
120	N (KARMINA BURANA 2014)	F	FR	MASTERCRAFTSMAN	KARMINA BURANA	LOGES Haras des	DE WATRIGANT DAMIEN	58 000
80	KENAMO	M	FR	KENDARGENT	ETRANGERE	REBOURSIERE ET DE MONTAIGU Haras de la	MAB AGENCY	54 000
136	ETOILE BERE	F	FR	HURRICANE CAT	L'ETE	HAIE NEUVE Haras de la	TINA RAU BLOODSTOCK	50 000
102	N (GREEN SHADOW 2014)	M	FR	SUNDAY BREAK	GREEN SHADOW	LA MOTTERAYE Consignment	BURKE KARL	48 000
140	N (LISSELAN FIREFLY 2014)	M	FR	MIESQUE'S SON	LISSELAN FIREFLY	LA MOTTERAYE Consignment	STROUD COLEMAN BLOODSTOCK	46 000
55	N (CHINOOK WIND 2014)	F	FR	EXCHANGE RATE	CHINOOK WIND	LA MOTTERAYE Consignment	CON MARNANE	45 000
195	N (RAHYNA 2014)	F	FR	LOUP BRETON	RAHYNA	HSV AGENCY Haras de St Vincent	VIDAL SYLVAIN	45 000
118	EL PABLO BERE	M	FR	PEER GYNT	KANONETTE	HAIE NEUVE Haras de la	ROUGET JEAN-CLAUDE	42 000
201	N (RESQUILLEUSE 2014)	F	FR	ELUSIVE CITY	RESQUILLEUSE	LA MOTTERAYE Consignment	MERIDIAN INTERNATIONAL	42 000
254	N (TOUCH OF SILK 2014)	M	GB	POWER	TOUCH OF SILK	BUFF HARAS DU	O'NEILL EOGHAN J	42 000
84	N (FALARIS 2014)	F	FR	MOTIVATOR	FALARIS	BARELIERE Haras de la	BAHEN BLOODSTOCK	41 000
4	N (ZARKIYNA 2014)	M	GB	RIO DE LA PLATA	ZARKIYNA	LOGIS Haras du	STROUD COLEMAN BLOODSTOCK	40 000
103	N (GRIZEL 2014)	F	FR	EXCELEBRATION	GRIZEL	LOGES Haras des	CON MARNANE	40 000
123	N (KEY CIRCLE 2014)	M	FR	MOTIVATOR	KEY CIRCLE	FAIRWAY CONSIGNMENT	AL SHAQAB RACING	40 000
158	N (MASSERIA 2014)	M	FR	NEVER ON SUNDAY	MASSERIA	GRANDCAMP Haras de	ROUGET JEAN-CLAUDE	40 000
249	NATANAOU	M	FR	VERTIGINEUX	THE JOSTLER	GRANGES Haras des	FERLAND CHRISTOPHE	40 000
258	N (ULLA 2014)	F	GB	HARBOUR WATCH	ULLA	LOGIS Haras du	SAUBOUAS HARAS DU	40 000

* ventes amiables comprises

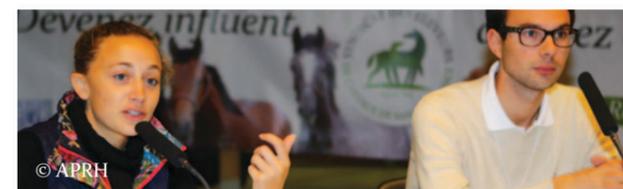
PMU55

VIVEZ VOS ÉMOTIONS À 100%

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ISOLEMENT, ENDETTEMENT... APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (APPEL NON SURTAXÉ).

Les réseaux sociaux et vous

//// Le mercredi 19 août, avant la conférence-débat du Syndicat, une présentation intitulée "Les réseaux sociaux et vous" a été faite par **Cécile Adonias**, responsable marketing du FRBC et **Antoine Charlot**, chargé de communication au sein du Syndicat des Éleveurs. Cette présentation avait pour but de sensibiliser et guider les éleveurs vers l'utilisation de réseaux sociaux tels que Facebook et Twitter en particulier. Elle a permis de démontrer qu'ils sont des outils essentiels pour la communication des éleveurs du fait de leur omniprésence aujourd'hui, d'expliquer comment s'y inscrire et se connecter aux autres, ainsi que de proposer des conseils pour leur utilisation pour différents objectifs, les messages à faire passer et comment agrémenter le contenu des publications (photo, hashtag, vidéo, liens...).



Pour toute information ou renseignement à propos de ces réseaux sociaux où les anglos-saxons ont une longueur d'avance sur nous, vous pouvez contacter notre chargé de communication Antoine Charlot (antoine.eleveurs@orange.fr) qui vous apportera son aide et ses conseils. Vous pouvez aussi lui envoyer du contenu concernant vos activités d'élevage pour qu'il soit relayé. Retrouvez le Syndicat sur **Facebook : Syndicat Des Éleveurs De Chevaux De Sang** et sur **Twitter : SyndicatDesEleveurs** ou **@SyndicatEleveur**

Decize, une mise en valeur unique de l'élevage d'obstacle

//// Le 28 août, à Decize, s'est tenue la 22^e édition du désormais traditionnel Concours Interrégional Modèles et Allures AQPS. Au total, 115 futurs espoirs des courses d'obstacles ont été présentés devant un jury international et varié : **Loïc Malivet**, président du Syndicat des éleveurs et de l'Asselco, mais également **Anne-Marie Poirier**, qui dirige le centre de débouillage du Haras du Chêne, **Pierric Rouxel**, manager du Haras de Maulepaire, **Hubert Barbe**, courtier, et **Jean-Pierre Aumont**, de l'élevage du Mesnil, ainsi que les irlandais **Norman Williamson**, ancien crack jockey d'obstacle, et **Walter Connors**, vétérinaire.

Un large public s'était déplacé pour admirer les concurrents, par plaisir ou curiosité, mais également dans un but commercial. Cet événement est en effet connu pour accueillir un grand nombre de professionnels, venus de toute la France et de l'étranger. Cette année, une délégation d'une quarantaine d'anglais et d'irlandais a été accueillie par le FRBC, qui leur a fait sillonner la région pendant une semaine, avec courses et élevages au programme. Le concours de Decize continue d'être une belle vitrine pour l'élevage de chevaux d'obstacles en France.



Nom	Père	Mère	Père de Mère	Éleveur	
Catégorie : Pouliches de 2 ans - 1^{ère} section Prix MMA Assurances					
1 ^{re}	Donasland	Apsis	Obiland	Hawker's News	T. Cyprès
2 ^e	D'Island	Kapgarde	Terre Neuve	Alberto Giacometti	T. Cyprès
3 ^e	Danse Royale	Apsis	Oddy	Video Rock	J. Cyprès* & S. Blanchard
Catégorie : Pouliches de 2 ans - 2^e section Biscuiterie Grobost					
1 ^{re}	Détente	Network	Parallèle	Video Rock	M. Juhén-Cyprès
2 ^e	Discretion	Network	Querenice	Video Rock	Haras de Saint Voir*
3 ^e	Dyvaine	Le Triton	Questche du Bost	Balleroy	J. Biraben*
Meilleure Pouliche de 2 ans - Prix France Galop					
	Détente	Network	Parallèle	Video Rock	M. Juhén-Cyprès
Catégorie : Foals Pouliches - 1^{ère} section Prix Equidarmor (nées de février à mars)					
1 ^{re}	N.	Day Flight	Quelle Surprise	Network	B. Nicco
2 ^e	N.	Turgeon	Terre Neuve	Alberto Giacometti	T. Cyprès
3 ^e	N.	Saint des Saints	Platine	Network	M. Juhén-Cyprès
Catégorie : Foals Pouliches - 2^e section Prix Maison de la presse Rabineau (nées de mars à avril)					
1 ^{re}	N.	Network	Quizas Jolie	Video Rock	J. Cyprès* & L. Couétil
2 ^e	N.	Saddler Maker	Arcafet	Califet	J. Denis*
3 ^e	N.	Cokoriko	Sacrée Môme	Dark Moondancer	F. Cyprès
Catégorie : Foals Pouliches - 3^e section Prix Haras de la Hêtraie (nées d'avril à juin)					
1 ^{re}	N.	Racinger	Ketchup II	Kadrou	S. Bouchanville
2 ^e	N.	Masterstroke	Solidée	Dom Alco	T. Cyprès
3 ^e	N.	Lord du Sud	Tolède Collonges	Dom Alco	GAEC Delorme Frères
Championne Foals Femelles - Trophée Dynavena					
	N.	Racinger	Ketchup II	Kadrou	S. Bouchanville
Catégorie : Foals Poulains - 1^{ère} section Prix Haras de Cercy (nés de février au 1^{er} avril)					
1 ^{re}	Flashkille	Network	Nashkille	Video Rock	J. Cyprès* et P. Rabineau
2 ^e	Fluide	Cokorico	Jalnea	Quart de Vin	M. Juhén-Cyprès
3 ^e	Farinet	Lord du Sud	Mendy Tennis	Kadalko	J.-M. Callier*
Catégorie : Foals Poulains - 2^e section Prix Gras Savoye Hipcover (nés de avril au 1^{er} mai)					
1 ^{re}	N.	Secret Singer	Tête et Corde	Robin des Champs	M. et Mme P. Neyrand
2 ^e	N.	Domedriver	Team Lady	Ragmar	J.-F. Magnien
3 ^e	N.	Secret Singer	Miss Collonges	Video Rock	GAEC Delorme Frères
Catégorie : Foals Poulains - 3^e section Prix Haras de Saint Voir (nés de mai à juin)					
1 ^{re}	N.	Coastal Path	Nosca de Thaïx	Ragmar	J. Denis*
2 ^e	N.	Secret Singer	Jaka de Thaïx	Kadalko	M. Bourgneuf*
3 ^e	N.	Presenting	Toque rouge	Loup Solitaire	Haras de Saint Voir*
Championne Suprême des Foals - Prix Jour de Galop					
	Flashkille	Network	Nashkille	Video Rock	J. Cyprès* et P. Rabineau

* membre du Syndicat des Éleveurs

Commissions étalonniers

//// Créée en mai 2015, la Commission Etalonniers, animée par Julian Ince est composée de Patrick Chédeville, Thierry Dalla Longa, Jean-Pierre Deroubaix, Aliette Forien, Pascal Noue, Alain Régnier et Jean-Hugues de Chevigny (représentant les utilisateurs).

Voici quelques actions et projets en cours que cette commission dynamique a souhaité partager avec l'ensemble des adhérents du Syndicat :

➤ la commission a organisé une concertation avec la Commission Sanitaire et les représentants de SIRE pour les alerter sur les dysfonctionnements importants du site pendant la saison de monte, notamment au niveau de la saisie des DPS.

➤ Julian Ince et Roger-Yves Simon ont collaboré à plusieurs réunions visant à mettre en place avec l'IFCE une charte qualité des étalonniers pour la filière cheval en général.

➤ Il y a eu un grand nombre d'échanges entre la commission étalonniers et la commission communication notamment autour de la revalorisation du tirage au sort de saillies qui se déroulera au mois d'octobre lors d'une soirée conviviale qui permettra aux étalonniers donateurs une meilleure mise en valeur des étalons.

➤ Une autre réunion avait pour objectif de revoir le protocole français relatif à l'Artérite virale. Il existe aujourd'hui une différence entre les exigences des étalonniers français et le protocole du Stud-Book.

Comme vous aurez pu le comprendre, la Commission étalonniers se tient à la disposition des questions et des demandes de tous les étalonniers et ce, tout au long de l'année.

Développez votre réseau professionnel en Argentine !

//// Le FRBC et le Syndicat des Éleveurs vous proposent un déplacement professionnel en Argentine du jeudi 10 au 18 décembre 2015 avec une possibilité d'extension au Chili du 17 au 21 décembre 2015. Au programme : visites de haras, rencontres avec les professionnels argentins et chiliens, journées aux courses dont la plus grande journée de l'année lors du Groupe 1 Carlos Pellegrini à Buenos Aires, visites à l'entraînement, etc. Une occasion unique de développer votre réseau en Argentine et au Chili et de favoriser de futurs échanges commerciaux entre nos pays.

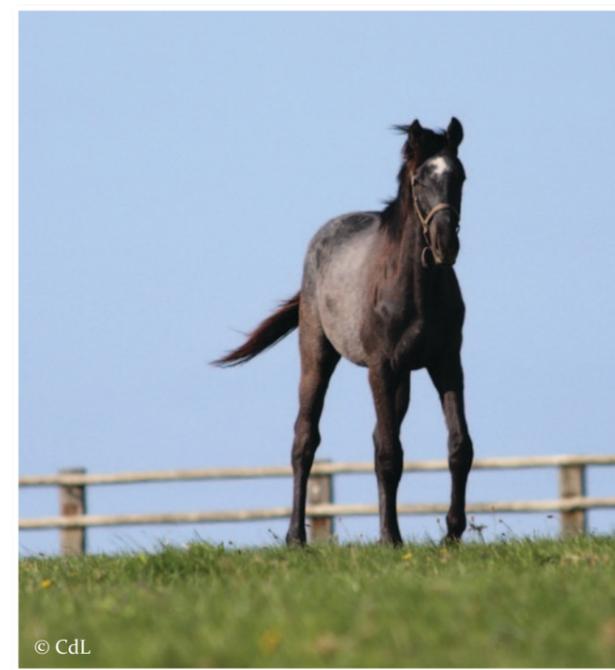
GUILLAUME FORTIER

Le mercredi 16 septembre, Guillaume Fortier, vétérinaire conseil du Syndicat des Éleveurs, était présent pour le sanitaire français à Newmarket lors de l'importante réunion de l'Equine Industry Committee et du comité du Code of Practice.

Il y a eu peu de modifications du Code of Practice mais d'importantes discussions à propos des techniques de dépistage de la métrite.

L'Equine Industry Committee a qualifié la situation européenne de "stable" avec une certaine inquiétude, aujourd'hui heureusement moins grande, causée par les foyers de West Nile Virus dans le sud de la France.

Les pénuries de vaccins Herpès 1 et 4 dans divers pays membres ont également été évoquées et leur impact négatif a été souligné.



© CdL

Budget :

➤ Argentine : 2 500 €*

➤ Argentine + Chili : 3 500 €*

Pour plus de renseignements et réservations, merci de contacter Cécile Adonias, c.adonias@frbc.net, 01.49.10.23.94

Places limitées

* au 18/09/15 (vol, logement et frais de vie sur place)

Les futurs talents de l'Obstacle au Pin

//// Le National de l'Obstacle Dynavena 2015, organisé par l'Association Normande du Cheval de Courses d'Obstacles (ANCCO), s'est tenu pour la première fois sur la carrière de concours au Haras du Pin, le 24 juillet dernier. Six catégories différentes (2 ans mâles et femelles, yearlings mâles et femelles et foals précoces ou tardifs) ont vu s'affronter de très beaux lots, sous les yeux d'un jury de choix : **Christiane Head-Mareek, Tom Ruud, Xavier Leredde, Guillaume Cousin, Emmanuel Chevalier du Fau et François Gorioux.**

Dans la catégorie des foals, c'est une fille de Ballingarry élevée par le Haras de Saz qui a été sacrée "Championne Suprême des Foals", après avoir remporté la catégorie des "foals tardifs". Il a fallu une longue délibération du jury pour asseoir sa supériorité sur le vainqueur des "foals précoces", un produit de **No Risk at All** présenté par Pierre Julienne. Chez les yearlings, le titre suprême a été remporté par **Egérie Smart**, une fille de **Kapgarde** élevée par l'écurie Smart et qui avait déjà gagné le concours "Modèles et Allures" des foals lors de l'édition précédente. Elle devance un fils de **Air Chief Marshal**, élevé et présenté par Mélanie Gonzalez au haras de Saint-Maur. Enfin, la journée a souri à François-Marie Cottin qui s'est octroyé les trois premières places de la catégorie Mâles des 2 ans ainsi que le titre suprême, grâce à **Vittel Menthe** (Bernebeau) qui s'est imposé face à **Darling du Large**, une fille de **Kapgarde** présentée par le Haras de la Hêtraie. Cela n'a cependant pas empêché le Haras de la Hêtraie de briller tout au long de la journée grâce aux produits de leurs étalons, tels que **Kapgarde, High Rock** et **Zambezi Sun**.



L'apéritif normand du Syndicat des Éleveurs © Coll Privée

En plus des catégories classiques, deux autres prix ont été remis. Le prix du plus beau couple foal/jument, décerné par le Syndicat des éleveurs, a été remporté par **Divine Prestige** (Kapgarde) et sa mère **Prestige Girl** (Prestigieux), de l'élevage de la Brume. Celui de la meilleure présentation, décerné par Agrial, est revenu à **Tout Paris**, un foal par **Kapgarde** présenté par l'écurie Cap Orne.

Comme tous les ans, ce concours a également permis des transactions chez les foals, yearlings et 2 ans présentés grâce à leur qualité et aux professionnels français, anglais et irlandais présents pour détecter les talents de demain.

Le Syndicat des éleveurs était présent tout au long de la journée. En plus d'un stand et d'une remise de prix, il a convié l'ensemble des participants et des spectateurs à un "Apéritif Normand". Cela a été l'occasion de partager un moment de convivialité avec l'ensemble des éleveurs présents et d'échanger sur les sujets du moment.



Concours ANCCO © Coll Privée

Une journée à Deauville sur le thème du bien-être des chevaux

//// Dans le contexte actuel, où les associations de défense de la cause animale s'affairent sur le plan juridique pour faire évoluer le statut de l'animal, il est nécessaire que la filière se mobilise pour prendre à sa charge le discours sur le bien-être animal et montrer que ses chevaux sont bien traités. **Tim Richardson**, responsable de la Commission sanitaire et bien-être animal du Syndicat des éleveurs, et **Pierre Julienne**, responsable de la Commission technique et économique, travaillent dans ce sens en collaborant au projet de charte sur le bien-être des chevaux porté par la FNC (Fédération Nationale du Cheval), association spécialisée "cheval" au sein de la FNSEA.

Dans le cadre de ce projet, **Tim Richardson** et le **Dr Paul-Marie Gadot** ont accueilli à Deauville, le 26 août dernier, **Armelle Renard**, directrice de la FNC, et **Luc Mirabito**, de l'Institut de l'Élevage, pour une immersion dans le monde des courses. Leur visite a débuté par un tour des écuries de l'entraîneur **Stéphane Wattel**. Ce dernier leur a expliqué les soins apportés aux chevaux avant, pendant et après l'entraînement, ainsi que le suivi attentif dont ses pensionnaires font l'objet en vue des compétitions.

Olivier Louit, directeur de l'hippodrome Deauville-La Touques, a également pris le temps d'accueillir la délégation de la FNC. Il a insisté sur l'importance de maintenir des pistes en parfait état : drainer, herse, irriguer, reboucher les trous, et "rouler" la piste fibrée... sont autant d'opérations essentielles pour éviter au maximum les chocs qui pourraient causer des traumatismes musculaires ou tendineux aux chevaux.

La journée s'est ensuite poursuivie au Haras d'Ombreville, une jeune structure d'élevage et de préparation aux ventes d'une quarantaine d'hectares, située sur la commune de la Roque Baignard (14). **Matthieu et Solenn Gouesnard** ont ouvert les portes de leur exploitation et fait visiter l'ensemble de leurs installations (boxes, marcheurs, enclos...). **Matthieu Gouesnard** leur a confié l'importance d'assurer une surveillance et une présence 24h/24 afin d'éviter les problèmes qui pourraient survenir lors d'un poulage ou sur des jeunes chevaux en pleine croissance.

Avant de repartir pour Paris, le petit groupe a fait escale aux courses à Deauville, afin de faire découvrir à Armelle et Luc la finalité du travail d'éleveur et d'entraîneur. La discussion s'est portée sur l'organisation des courses et le financement de la filière par le jeu. **Le Dr Paul-Marie Gadot et le jockey Ioritz Mendizabal** ont conduit leurs visiteurs dans l'espace réservé aux jockeys. Ils leur ont expliqué les efforts faits en termes de sécurité et de bien-être des chevaux sur la piste, en leur montrant notamment la souplesse de la cravache moderne. Cette journée riche en enseignements s'est close sur une visite des boxes vétérinaires, afin d'observer les tests réalisés en vue du contrôle anti-dopage.



© CdL

Congrès de l'IDE

VENDREDI 23 OCTOBRE 2015 À VINCENNES

//// Des conférences de 13 h à 19 h sur le thème suivant : "L'entreprise hippique : faire les bons choix". Les débats seront orientés sur les aspects juridiques, fiscaux et financiers qui vont de la création à la cessation de l'entreprise hippique en passant par sa gestion. Seront ainsi traitées de nombreuses problématiques liées à la vie de l'entreprise.

La journée s'achèvera par un dîner au restaurant panoramique pendant que se dérouleront des courses en nocturne.

Coût : 160 euros si l'inscription est faite avant le 30 septembre, 200 au delà avec des tarifs préférentiels pour les étudiants.

Pour s'inscrire : contact@institut-droit-equin.fr

Hommage de l'équipe d'OSARUS à Nadja Govaert

“ Nadja, Ta disparition brutale a été un choc. Par ton sourire, ta disponibilité, tes compétences, ta force de travail, tu as su gagner le respect de tous. Tu avais une telle énergie, que parfois nous avions du mal à suivre ton rythme. Depuis ce 4 Juin 2008, date de la création d'Osarus, tu as consacré ton temps à ta société, entraînant dans ton tourbillon tes collègues qui allaient très vite devenir tes amis. Tu nous auras donné une grande leçon lors de notre première vente de trotteurs à Argentan. Même diminuée, tu as tenu à assumer ton rôle sans ne rien laisser transparaître, rouspétant même après ton téléphone qui te faisait quelques facéties.



© Coll Privée

C'est à bout de force et en toute discrétion que tu t'es retirée en fin de soirée. Le lendemain, on pouvait lire la satisfaction sur ton visage d'une mission accomplie. Il n'y a pas de mots pour exprimer à quel point tu vas nous manquer. Chaque fois que l'un d'entre nous aura un petit coup de moins bien, ton image sera présente pour lui redonner cette envie d'aller de l'avant que tu avais en toi. Nadja tu peux être fière de tout ce que tu as accompli et sois sûre que nous ferons tout pour que tu sois fière de ton équipe.”

Sylvia Couturié

Sylvia Couturié a quitté les siens le 26 Juillet dernier. Ses couleurs à losanges noir et blanc, toque noire, qui avaient été celles de sa mère, Madame Jean Couturié, ont connu de nombreux et beaux succès, en particulier sur les hippodromes de l'Ouest, sous les entraînements successifs de Romeo Jouve, puis d'Alain de Royer Dupré et Guy Henrot, qui officiaient sur le centre d'entraînement qu'elle avait créé sur ses terres du fameux haras du Mesnil, actuellement occupé depuis quelques décennies par Dominique Sepulchre, et plus récemment par Paul de Chevigny. Sa passion pour l'élevage, les courses et la vènerie, elle la devait bien sûr à ses parents, Jean et Elisabeth Couturié, et l'a naturellement transmise à son fils Henri Devin, éminent éleveur et père d' Henri-Francois, récemment

installé entraîneur à Chantilly et déjà responsable de la deuxième place de Physiocrate dans le Prix de Diane ce printemps. Turbotière, gagnante des Grand Prix de Lyon et du Sud-Ouest, Petit Romeo, vainqueur du Derby de l'Ouest, Time Will Tell, Attaché de Presse, pour n'en citer que quelques uns, lui donnèrent de grandes satisfactions d'éleveur, sans oublier Lovely Rose, gagnante du Prix de la Salamandre. Sylvia Couturié avait une élégance innée, et charmait ses amis par ses talents de femme du monde, brillante et raffinée. C'est ainsi qu'elle restera dans nos mémoires, et nous présentons à ses enfants et petits-enfants, ainsi qu'à sa sœur la Comtesse Bertrand de Tarragon, nos condoléances attristées.

Disparition de Jean-Marc Moquet

Jean-Marc Moquet, 46 ans, courtier depuis deux ans après avoir travaillé comme manager de Kiltinan Castle Stud, appartenant à Andrew et Madeleine Lloyd Webber, en Irlande, pendant 15 ans, est décédé subitement fin juillet chez lui à Nozay en Loire-Atlantique.

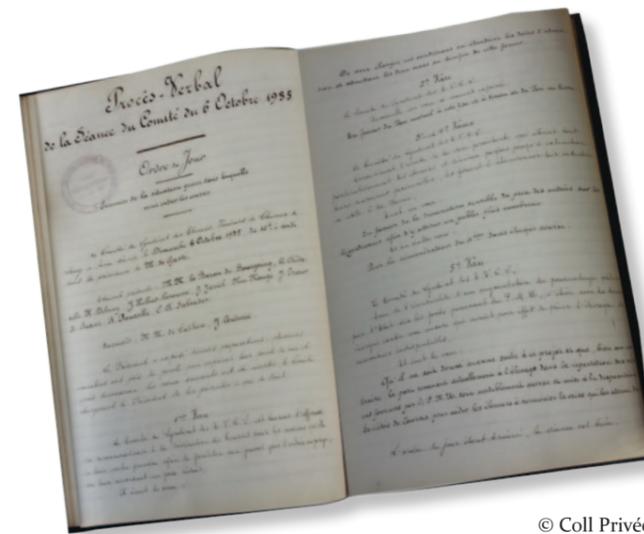
C'était un homme simple, direct, très gai mais également cosmopolite, il avait sillonné le monde (Australie, Nouvelle-Zélande et USA) avant de revenir dans l'Ouest, retrouver ses racines.

Il fut un temps...

//// Le 6 octobre 1935, cela fait donc maintenant 80 ans, le Comité du Syndicat des Eleveurs-Vendeurs de Chevaux de Sang se réunissait sous la présidence de M. de Gasté. L'ordre du jour en était : "Examen de la situation grave dans laquelle vont entrer les courses"

Voici ce que l'on peut y lire.

“ ...après discussion, les vœux suivants ont été adoptés, le Comité chargeant le Président de les présenter à qui de droit.



© Coll Privée

1^{er} vœu : Le Comité du Syndicat des E.V.C.S. est heureux d'affirmer sa reconnaissance à la Fédération des Courses pour les mesures qu'elle a bien voulu prendre afin de faciliter aux jeunes gens l'entrée au pesage en leur accordant un prix réduit. Il émet le vœu : de voir élargir ces conditions en étendant les dates d'admission et admettant les deux sexes au bénéfice de cette faveur.

2^e vœu : Le Comité du Syndicat des E.V.C.S. renouvelle son vœu si souvent exprimé : en faveur du Pari Mutuel à cote fixe et à terme et du Pari au livre.

3^e et 4^e vœux : Le Comité du Syndicat des E.V.C.S. considérant l'acuité de la crise persistante qui atteint tout particulièrement les éleveurs et diminue parfois jusqu'à extinction leurs ressources personnelles, les forçant à abandonner leur industrie si utile à la France, émet le vœu : en faveur de la diminution sensible des prix des entrées sur les hippodromes afin d'y attirer un public plus nombreux, Et émet un autre vœu : pour la rémunération du 4^{ème} dans chaque course.

5^e vœu : Le Comité du Syndicat des E.V.C.S., ému de l'éventualité de l'augmentation du pourcentage prélevé par l'Etat sur les fonds provenant du PMU, s'élève avec la dernière énergie contre une mesure qui aurait pour effet de priver l'élevage de ressources indispensables, Et émet le vœu : qu'il ne soit donné aucune suite à ce projet et que, bien au contraire la part revenant actuellement à l'élevage dans la répartition des ressources fournies par le PMU soit sensiblement accrue et mise à la disposition des Sociétés de Courses pour aider les éleveurs à surmonter la crise qui les atteint durement.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.”

La première fois est toujours inoubliable ! Vous avez élevé en 2015 votre premier cheval gagnant de Listed ou de Groupe ? Félicitations, c'est formidable ! Pour rendre à ce moment unique dans la vie d'un éleveur toute sa légitimité, nous souhaiterions fêter avec vous cette bonne nouvelle lors de notre prochain Gala de l'élevage en décembre...

Pour être sûrs de ne pas vous oublier, signalez-vous auprès de notre bureau info@syndicatdeseleveurs.fr



© CdL

ADHÉRENTS À L'HONNEUR PLAT DU 24/06/2015 AU 16/09/2015

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
Haras du QUESNAY	TRÈVE	Prix Vermeille Grand Prix de Saint-Cloud	1 1	FR FR
S.C. Ecurie de MEAUTRY	ESOTÉRIQUE	Prix Jacques Le Marois	1	FR
Ecurie Haras de QUETIEVILLE	MAX DYNAMITE	Lonsdale Cup	2	GB
SCEA Haras de MANNEVILLE	BAINO HOPE	Prix de Pomone	2	FR
Madame Elisabeth VIDAL	SUÉDOIS	Prix de Meautry	3	FR
LE THENNEY S.A. & EDY S.R.L.	MAIMARA	Prix de Lieurey	3	FR
Henri-Alex PANTALL & Madame Yvette CHABOT	GOLDY ESPONY	Waya S.	3	USA
EARL Haras du LOGIS & Julian INCE	TOURNY	Prix de Cabourg	3	FR
Daniel CHASSAGNEUX	AMY ERIA	Oak Tree St.	3	GB
Haras de LA PERELLE	EYE IN THE SKY	Oslo Cup	3	NOR
Famille ROTHSCHILD	ELLIPTIQUE	Grand Prix de Vichy	3	FR
Yves BOROTRA	SON CESIO	Prix de Ris-Orangis	3	FR

ADHÉRENTS À L'HONNEUR OBSTACLE DU 24/06/2015 AU 16/09/2015

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
Bernard DUCASSE	KAMELIE	Grand Steeple-Chase d'Europa	1	ITY
Patrick JOUBERT & Bernard FERRAND	BANDITO CONTI	Prix The Fellow	3	FR

PALMARÈS

PLAT	Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2015 au 13/09/2015							
	RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	DUBAWI	33	24	36	48	2 597 980	78 726	
2	INVINCIBLE SPIRIT	52	17	26	78	1 477 480	28 413	
3	SIYOUNI	64	22	33	122	1 405 915	21 967	
4	DANEHILL DANCER	32	24	33	86	1 398 100	43 690	
5	GALILEO	43	18	26	82	1 310 840	30 484	
6	ELUSIVE CITY	97	34	58	200	1 265 300	13 044	
7	SHAMARDAL	49	17	30	97	1 099 070	22 430	
8	LE HAVRE	86	30	44	131	1 088 130	12 652	
9	KING'S BEST	84	26	42	147	1 038 130	12 358	
10	AMERICAN POST	84	30	41	166	945 770	11 259	
11	DUKE OF MARMALADE	35	8	11	64	877 650	25 075	
12	WHIPPER	89	28	36	177	864 220	9 710	
13	MUHTATHIR	59	23	36	111	841 705	14 266	
14	OASIS DREAM	43	21	26	95	837 020	19 465	
15	GOLD AWAY	57	25	41	151	803 880	14 103	
16	MAKFI	28	15	21	53	799 365	28 548	
17	SLICKLY	101	26	35	198	783 345	7 755	
18	SOLDIER OF FORTUNE	78	31	45	150	770 155	9 873	
19	MOTIVATOR	20	8	12	34	751 750	37 587	
20	ROCK OF GIBRALTAR	49	18	29	108	720 400	14 702	

PLAT	Palmarès des Etalons Pères de vainqueurs faisant la monte en France - 01/01/2015 au 13/09/2015							
	RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	SIYOUNI	64	22	33	122	1 405 915	21 967	
2	ELUSIVE CITY	97	34	58	200	1 265 300	13 044	
3	LE HAVRE	86	30	44	131	1 088 130	12 652	
4	AMERICAN POST	84	30	41	166	945 770	11 259	
5	WHIPPER	89	28	36	177	864 220	9 710	
6	MUHTATHIR	59	23	36	111	841 705	14 266	
7	GOLD AWAY	57	25	41	151	803 880	14 103	
8	MAKFI	28	15	21	53	799 365	28 548	
9	SLICKLY	101	26	35	198	783 345	7 755	
10	SOLDIER OF FORTUNE	78	31	45	150	770 155	9 873	
11	MOTIVATOR	20	8	12	34	751 750	37 587	
12	ORPEN	54	26	34	108	690 535	12 787	
13	STORMY RIVER	62	24	31	134	673 030	10 855	
14	SILVER FROST	55	24	32	117	644 315	11 714	
15	AIR CHIEF MARSHAL	62	17	24	107	545 840	8 803	
16	FALCO	49	18	33	86	538 380	10 987	
17	PANIS	63	13	15	122	482 950	7 665	
18	GENTLEWAVE	38	15	27	64	455 100	11 976	
19	KENDARGENT	52	17	21	74	443 020	8 519	
20	KINGSALSA	63	14	20	82	441 360	7 005	

PLAT	Palmarès des Etalons Pères de 2 ans faisant la monte en France - 01/01/2015 au 13/09/2015							
	RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	AMERICAN POST	14	6	9	22	238 150	17 010	
2	SIYOUNI	18	7	9	29	195 600	10 866	
3	AIR CHIEF MARSHAL	22	7	10	31	177 150	8 052	
4	COUNTRY REEL	8	5	6	17	166 905	20 863	
5	KENDARGENT	22	10	10	22	153 950	6 997	
6	LE HAVRE	15	4	6	14	142 650	9 510	
7	DIAMOND GREEN	11	5	6	23	130 850	11 895	
8	NAMID	12	3	5	23	125 800	10 483	
9	SUNDAY BREAK	9	5	7	21	122 800	13 644	
10	MYBOYCHARLIE	17	6	7	18	113 650	6 685	
11	HELIOSTATIC	12	2	6	11	110 050	9 170	
12	WOOTTON BASSETT	6	4	6	12	108 600	18 100	
13	ELUSIVE CITY	10	2	3	19	103 750	10 375	
14	ZANZIBARI	6	2	4	14	101 700	16 950	
15	SLICKLY	14	3	4	21	94 900	6 778	

PLAT	Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2015 au 13/09/2015					
	RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES
1	S.A. AGA KHAN	94	371	78	164	544 715
2	WERTHEIMER & FRERE	101	382	70	157	354 065
3	DAYTON INVESTMENTS LTD	66	281	45	121	229 273
4	HARAS DU QUESNAY	62	281	23	107	201 751
5	FAMILLE NIARCHOS	34	174	26	78	173 461
6	SC ECURIE DE MEAUTRY	25	102	17	49	155 219
7	JEAN-CLAUDE SEROUL	42	243	38	114	145 437
8	SCEA HARAS DE SAINT PAIR	19	90	19	44	138 531
9	ALEYRION BLOODSTOCK LTD	29	146	19	78	135 341
10	ALAIN CHOPARD	63	352	30	129	133 654
11	THIERRY DE LA HERONNIERE	50	248	30	100	115 448
12	STILVI COMPANIA FINANCIERA SA	46	251	21	108	109 355
13	HARAS DE LA PERELLE	37	177	22	69	106 688
14	ECURIE DES MONCEAUX	48	203	22	109	104 621
15	MISE DE MORATALLA	49	276	38	116	103 885
16	HARAS D'ETREHAM	40	219	31	97	103 366
17	FRANKLIN FINANCE S.A.	40	153	21	72	102 088
18	MME HENRI DEVIN	14	79	11	36	100 457
19	PETRA BLOODSTOCK AGENCY LTD	31	175	27	63	98 396
20	ECURIE SKYMARC FARM	55	226	29	81	85 123

Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2015 au 13/09/2015

RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	HARAS DE SAINT-VOIR	57	185	34	75	110 839
2	HARAS DES COUDRAIES	8	29	7	10	94 930
3	JEAN-MARC LUCAS	19	68	10	27	93 485
4	MME BENOIT GABEUR	14	47	13	20	80 161
5	SCEA HARAS DE MIRANDE	29	131	16	57	80 071
6	SCEA HAMEL STUD	21	77	8	41	77 209
7	EARL MICHEL	3	13	3	6	72 106
8	MME HENRI DEVIN	16	57	9	26	68 329
9	MME BERNARD LE GENTIL	15	71	24	29	67 824
10	JACQUES CYPRES	31	110	18	45	61 755
11	MME MAGALEN BRYANT	16	71	14	30	48 763
12	FRANCOIS-MARIE COTTIN	33	137	10	42	47 855
13	GUY DENUAULT	5	23	6	11	41 066
14	ECURIE D	14	54	14	22	37 408
15	ANDRE-JEAN BELLOIR	11	33	6	15	36 772
15	MICHEL BOURGNEUF	12	50	8	27	31 302
17	MME SOLANGE ESNOUF	7	21	6	7	31 219
18	ECURIE MAULEPAIRE	10	44	4	20	29 956
19	ALAIN CHOPARD	17	67	11	30	29 117
20	CLAUDE-YVES PELSUY	21	64	6	27	27 670

Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2015 au 13/09/2015

RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	MARTALINE	96	34	58	159	2 034 760	21 195
2	POLIGLOTE	78	37	60	131	1 942 155	24 899
3	SAINT DES SAINTS	73	21	27	125	1 513 730	20 736
4	NETWORK	81	27	42	150	1 239 530	15 302
5	KAPGARDE	69	21	27	116	1 174 670	17 024
6	CALIFET	76	18	23	102	883 160	11 620
7	NICKNAME	67	18	28	123	820 750	12 250
8	DOM ALCO	46	22	27	85	795 435	17 292
9	VOIX DU NORD	51	20	30	81	775 010	15 196
10	BALLINGARRY	68	19	28	97	761 270	11 195
11	ASTARABAD	36	12	15	74	739 290	20 535
12	TURGEON	42	12	16	56	716 855	17 067
13	AL NAMIX	71	19	24	97	640 555	9 021
14	BALKO	52	21	27	75	551 740	10 610
15	ENRIQUE	41	12	16	68	524 395	12 790
16	TREMPOLINO	23	8	16	32	522 740	22 727
17	LE BALAFRE	31	11	16	51	482 150	15 553
18	SHOLOKHOV	22	12	21	35	430 800	19 581
19	COASTAL PATH	28	10	13	43	422 515	15 089
20	ASSESSOR	32	9	11	52	364 325	11 385

MOBILITÉ, CROISSANCE ET REPRODUCTION

COMME POUR DE TRÈS NOMBREUX ÉLEVEURS, LA RÉUSSITE PASSE PAR CALPHORMIN :

Complément de croissance contenant les **minéraux** indispensables (Calcium, Phosphore) les **oligo-éléments** (Zinc, Cuivre, Manganèse) et des **acides aminés** essentiels ainsi que du **Soufre** et du **Silicium**.

FABRIQUÉ EN IRLANDE PAR :



DISTRIBUTEUR EXCLUSIF POUR LA FRANCE :



15, ROUTE NATIONALE 7 - 77780 BOURRON-MARLOTTE / TÉL. : 01 64 28 54 26 / FAX : 01 64 45 93 29
WWW.EQUIDARMOR-SEOA.FR / CONTACT@EQUIDARMOR-SEOA.FR

